



Schéma régional

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION (SRESRI)
2025-2030



LE MOT DU PRÉSIDENT

Malgré les vicissitudes qui ont caractérisé la gouvernance universitaire en Bourgogne-Franche-Comté ces dernières années, la Région n'a eu de cesse de soutenir un cadre collectif pour contribuer à construire un paysage de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur qui soit accueillant et stimulant pour les chercheuses et les chercheurs ainsi que pour l'ensemble des étudiantes et étudiants, peu importe leur lieu d'études.

Notre région, au carrefour de grands pôles universitaires et frontalière de la Suisse, doit se démarquer sur le plan de l'ESRI dans un environnement concurrentiel toujours plus saillant. Sans coopération, qu'elle soit universitaire ou territoriale, nous n'avons pas les moyens d'offrir les ressources nécessaires aux acteurs pour viser l'excellence et permettre aux jeunes d'étudier dans les meilleures conditions possibles.

C'est là tout l'enjeu de ce Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) qui a été élaboré pendant de longs mois par la Région, sous le pilotage de la Vice-présidente Laëtitia Martinez, avec un souci de la concertation – notamment avec les bénéficiaires de notre politique – et une attention constante à traduire les principes en action. Vous retrouverez ainsi dans ce document stratégique quatre ambitions majeures déclinées en 29 mesures :

1. Contribuer à faire de la Bourgogne-Franche-Comté un écosystème attractif pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation
2. Stimuler le travail collectif à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté et améliorer sa visibilité auprès des usagers
3. Intervenir au plus près des territoires, et en particulier des 14 campus territoriaux qui maillent la région
4. Dans un contexte de grandes transitions environnementales et sociétales, contribuer à une société plus juste

La Région a choisi de soutenir fortement l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation. Preuve en est, le dernier Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 pour lequel la Région investit un montant inédit de plus de 56M€ dans la construction et la rénovation universitaire, dont les logements du CROUS (aux côtés de l'Etat qui s'est engagé à hauteur de 45,55M€). Pour les territoires et a fortiori pour la région dans son ensemble, l'ESRI est un levier important d'attractivité économique, tant par les innovations technologiques qu'il permet que par le formidable dynamisme impulsé par l'installation des chercheuses, chercheurs, étudiantes et étudiants. C'est donc toute la politique économique et d'attractivité que nous conduisons qui découle de ce Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Je vous en souhaite bonne lecture.

Jérôme DURAIN

Président de la Région
Bourgogne-Franche-Comté



SOMMAIRE

	LE SRESRI EN UN CLIN D'OEIL	7 – 9
	INTRODUCTION	11 – 12
	LE CADRE D'INTERVENTION	13 – 16
	LE CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE POUR LE SRESRI	14
	LA MÉTHODE D'ÉLABORATION	15
	LA COMPLEMENTARITÉ AVEC LES AUTRES SCHEMAS ET DOCUMENTS STRATEGIQUES REGIONAUX	16
	QUELQUES REPÈRES	17 – 22
	LES CHIFFRES CLÉS DE L'ESRI EN RÉGION	18
	LE POIDS DE LA POLITIQUE RÉGIONALE D'ESRI	19
	LE PAYSAGE RÉGIONAL DE L'ESRI	21
	UNE POLITIQUE AMBITIEUSE AU SERVICE DES USAGERS	23 – 48
	QUATRE AMBITIONS STRATEGIQUES TRANSVERSALES	24
	Un écosystème ESRI attractif	
	La nécessité du collectif	
	Une intervention au plus près des territoires	
	Face aux grandes transitions, une contribution à une société plus juste	
	UNE PROXIMITÉ ACCRUE AVEC LES USAGERS	29
	Je suis étudiante, je suis étudiant	
	Je suis chercheuse, je suis chercheur	
	Je suis citoyenne, je suis citoyen	
	LES INDICATEURS DE REUSSITE DU SRESRI	47



L'ESRI AU CŒUR DES POLITIQUES REGIONALES ____ 49 - 54

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS _____ 50

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE _____ 51

LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ
ET LA PROXIMITÉ DES SOINS _____ 52

LA TRANSITION NUMÉRIQUE _____ 53

LE PILOTAGE ET LA MISE EN ŒUVRE DU SRESRI ____ 55 - 64

LE PILOTAGE DU SRESRI _____ 57

LA MISE EN ŒUVRE & L'ANIMATION DU SRESRI _____ 58

ANNEXES _____ 65 - 78

GLOSSAIRE _____ 66

INDEX _____ 68

AUTRES _____ 70



LE SRESRI EN UN CLIN D'ŒIL

Le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) de Bourgogne-Franche-Comté, qui cadre la politique régionale en la matière, fait l'objet d'un renouvellement à compter de 2025. Fruit d'une démarche partenariale, le SRESRI vise à identifier les besoins des acteurs et usagers de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (étudiant·es, doctorant·es, enseignant·es-chercheurs et chercheuses, citoyen·nes) et à définir une stratégie régionale ambitieuse pour y répondre. Une large consultation des partenaires régionaux a permis de définir quatre ambitions stratégiques portant un projet collectif au plus près des usagers et des territoires de Bourgogne-Franche-Comté :

- **UN ÉCOSYSTÈME ESRI ATTRACTIF**, pour inciter les jeunes et les acteurs de la recherche de Bourgogne-Franche-Comté à rester sur le territoire, et les étudiants, doctorants et chercheurs d'autres régions à s'y installer. La Région contribuera à une meilleure qualité de vie et d'étude au service de l'épanouissement et la réussite des étudiant·es, et facilitera l'accès des chercheurs aux moyens humains et équipements pour mener une recherche visible au national et à l'international ;
- **LA NÉCESSITÉ DU COLLECTIF**, pour capitaliser sur les capacités et réussites collaboratives régionales et trouver collectivement (Région, établissements, CROUS, collectivités locales...) des réponses aux grands défis sociétaux. La Région renforcera ainsi l'animation et le dialogue avec ses partenaires, et améliorera la visibilité de l'action collective auprès des usagers ;
- **UNE INTERVENTION AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES**, pour intégrer les besoins, initiatives et spécificités locales. En lien avec l'ambition précédente, la Région alliera démarche collective et écoute vis-à-vis des territoires, dans le respect des compétences et des stratégies respectives ;
- **FACE AUX GRANDES TRANSITIONS, UNE CONTRIBUTION À UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE**, en encourageant un investissement plus inclusif et une participation citoyenne accrue pour faire face aux transformations de la société, dans la continuité des engagements de la Région : développement durable, prévention en matière de santé, proximité des soins, égalité femmes-hommes, science participative, démocratisation de l'enseignement supérieur, lutte contre les discriminations...





©Ludovic Godard



©David Cesbron

Ces quatre ambitions transversales sont déclinées en vingt-neuf mesures répondant concrètement et directement aux besoins identifiés pour les chercheurs, chercheuses, étudiantes et citoyen·nes de Bourgogne-Franche-Comté :

Je suis étudiante / Je suis étudiant



J'AI BESOIN DE :

- Profiter de conditions d'études stimulantes
- Bénéficier d'un cadre de vie épanouissant, inclusif et solidaire
- Accéder à une vie de campus dynamique et favorable à l'engagement citoyen

Je suis chercheuse / Je suis chercheur



J'AI BESOIN DE :

- Accueillir et faire émerger de nouveaux talents
- Travailler en collectif
- Innover par la recherche

Je suis citoyenne / Je suis citoyen



J'AI BESOIN DE :

- Comprendre et mobiliser la science en réponse aux enjeux sociétaux
- Accéder à l'enseignement supérieur et aux études scientifiques



4 AMBITIONS STRATÉGIQUES...

Un écosystème
ESRI attractif

La nécessité
du collectif

Une intervention régionale
au plus près des territoires

Face aux grandes transitions,
une contribution à une société
plus juste

... ET 29 MESURES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS, DES CHERCHEURS ET DES CITOYENS.

JE SUIS ÉTUDIANTE/ JE SUIS ÉTUDIANT



MESURES

- 1 Améliorer les conditions matérielles du cadre d'études
- 2 Encourager la mobilité internationale
- 3 Favoriser l'insertion professionnelle et les pédagogies innovantes qui la facilitent
- 4 Accéder à des formations de qualité qui rapprochent la recherche de la formation
- 5 Financer des espaces de vie de qualité
- 6 Contribuer à lutter contre les discriminations
- 7 Lutter contre la précarité étudiante et permettre l'accès aux droits fondamentaux pour tous les étudiantes
- 8 Donner les mêmes chances aux jeunes éloignés des grands pôles universitaires
- 9 Accompagner et animer l'accès à l'information et l'intégration des étudiants dans le milieu universitaire
- 10 Soutenir les actions qui contribuent à dynamiser la vie de campus et l'engagement sociétal
- 11 Permettre la participation de la population étudiante aux temps de concertation régionaux
- 12 Donner accès et contribuer au développement de l'offre sportive et culturelle

JE SUIS CHERCHEUSE / JE SUIS CHERCHEUR



MESURES

- 13 Rapprocher formation et recherche
- 14 Attirer de nouvelles recrues dans les laboratoires de recherche régionaux
- 15 Favoriser les collaborations
- 16 Favoriser l'interdisciplinarité dans la recherche
- 17 Renforcer le rôle des Sciences humaines et sociales (SHS)
- 18 Inciter à la mutualisation d'équipements structurants pour la BFC
- 19 Favoriser l'amorçage de nouvelles idées et collaborations
- 20 Permettre aux chercheurs de s'orienter vers le milieu économique et de répondre à des problématiques d'entreprises
- 21 Favoriser le développement des secteurs régionaux en émergence et la détection de projets à fort potentiel d'innovation
- 22 Accompagner et encourager les porteurs à la mobilisation des fonds européens

JE SUIS CITOYENNE / JE SUIS CITOYEN



MESURES

- 23 Encourager le dialogue science-société
- 24 Accompagner et soutenir des projets et des initiatives sur tout le territoire régional
- 25 Encourager le fonctionnement du hub initié dans le cadre du label SAPS
- 26 Favoriser l'implication des jeunes publics dans la recherche
- 27 Encourager la communication des résultats de recherche auprès du grand public
- 28 Sensibiliser les jeunes publics et publics éloignés aux filières scientifiques en BFC et aux secteurs en émergence
- 29 Faire connaître les possibilités d'orientation dans l'enseignement supérieur en BFC

INTRODUCTION

Le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur¹, de la Recherche² et de l'Innovation³ (SRESRI) a pour principal objectif d'améliorer le quotidien des étudiants, le travail des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans les laboratoires et l'impact de leurs travaux sur la Bourgogne-Franche-Comté (BFC). Il incarne également la volonté du Conseil régional d'agir collectivement avec tous les établissements, organismes et collectivités concernées par un ou plusieurs campus de la région.

Le SRESRI cherche également à faire face aux grands défis qui sont les nôtres en tant que citoyens. La Région se base pour cela sur un socle d'engagements qui sont regroupés dans le projet de mandat 2021-2028. Ceux qui concernent directement l'ESRI sont au nombre de quatre :

LE BIEN-ÊTRE ÉTUDIANT ET L'ÉQUITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES SUR LES CAMPUS

→ Avec l'appui de ce schéma, la Région adaptera son soutien à la vie étudiante : services pour les étudiants, amélioration des conditions de travail et de logement, lutte contre la précarité et contre les violences sexistes, actions en faveur de l'égalité des chances.... Elle renforcera pour ce faire son partenariat avec le CROUS.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DU MONDE QUI NOUS ENTOURE

→ Dans un monde où la méfiance vis-à-vis de la science et des technologies est croissante, la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) est essentielle pour expliquer et mieux outiller le citoyen. La Région soutient son déploiement auprès du grand public, en particulier les jeunes, tout en valorisant le dynamisme des laboratoires régionaux.

LA STRUCTURATION DE L'ESRI AU NIVEAU RÉGIONAL

→ La Région soutient l'excellence sur le périmètre Bourgogne-Franche-Comté, tant en matière de recherche que d'enseignement supérieur et continuera à soutenir la dynamique de structuration régionale des acteurs de l'ESRI via l'effet levier des financements régionaux.

UNE DYNAMIQUE D'INNOVATION DE LA RECHERCHE VERS LES ENTREPRISES

→ L'innovation s'appuyant sur les résultats de la recherche académique est aujourd'hui un des leviers essentiels des politiques de développement économique. La Région agit pour renforcer et multiplier les passerelles entre le monde de la recherche et l'entreprise.



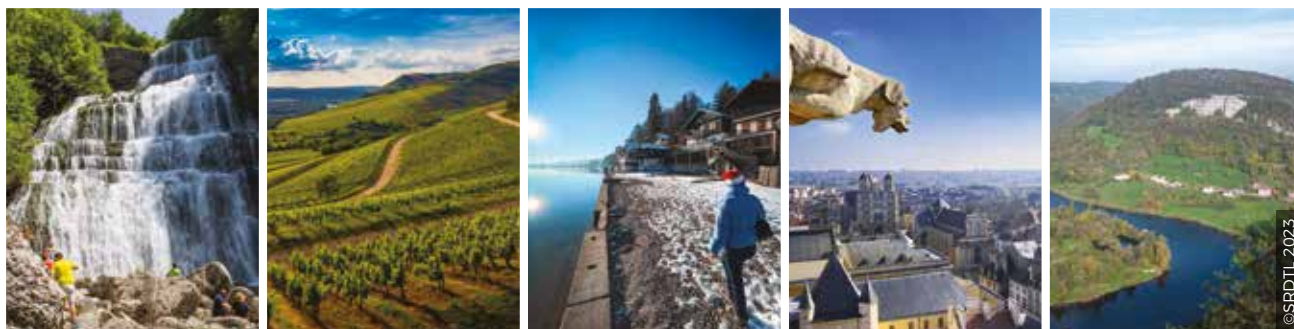
Les engagements du plan de mandat concernant l'ESRI se sont notamment basés sur les constats suivants :

- La précarité des étudiantes et étudiants, population fortement malmenée durant la crise sanitaire, s'accroît ;
- Les forces de recherche en Bourgogne-Franche-Comté contribuent à mieux appréhender les conséquences des mutations climatiques, environnementales, sociétales et à éclairer les prises de décision politiques ;
- La qualité de vie est devenue un facteur clé d'attractivité d'un territoire, ainsi que les actions destinées à la fraternité et au vivre ensemble, principe qui constitue un des fondamentaux du plan de mandat régional.

Plus globalement, c'est à partir du plan de mandat que la Région et ses directions opérationnelles mettent en œuvre une diversité de politiques avec un impact couvrant la vie de tous les jours, les loisirs, la culture, le bien-être et la santé, la formation tout au long de la vie, l'insertion et les parcours professionnels, ou encore le développement économique, numérique et sociétal. Le plan de mandat repose aussi sur les besoins actuels et à venir du territoire, dans un monde en plein bouleversement social, économique ou climatique, et avec une réponse qui se traduit sous la forme d'orientations transversales au sein desquelles la politique ESRI s'inscrit :

- La transition énergétique et écologique, à voir comme un fil conducteur central ;
- L'enjeu de l'attractivité régionale ;
- Les modalités de coopération en articulation et en complémentarité de celles de nombreux autres acteurs ;
- La nécessaire approche différenciée pour prendre en compte la diversité des situations ;
- La prise en compte de thématiques et principes d'actions transversaux : 1) la jeunesse, 2) l'égalité femme-homme / la laïcité / le handicap, et 3) la participation citoyenne / la proximité.

Avant toute chose, la Bourgogne-Franche-Comté est une région où il fait bon vivre, avec des campus qui allient qualité de vie et d'études, confort et solidarité. Elle dispose également d'une recherche d'excellence qui sait innover. Ce nouveau schéma souhaite montrer que nous œuvrons collectivement à en faire une région qui attire et fait émerger des talents, et qui tend vers une excellence visible au national tout comme à l'international. Il sait aussi donner une place aux idées nouvelles et innovantes, tout en étant à l'écoute des spécificités des territoires et proche des citoyen·nes là où ils vivent.



LE CADRE D'INTERVENTION

LE CADRE LÉGISLATIF POUR LE SRESRI

LA METHODE D'ÉLABORATION

LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES AUTRES SCHEMAS ET DOCUMENTS STRATÉGIQUES RÉGIONAUX



LE CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE POUR LE SRESRI

La politique régionale d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation : **une politique que la Région impulse de manière globalement volontariste, c'est-à-dire sans obligation réglementaire.**

Le SRESRI BFC en constitue le cadre de référence. Il doit être voté par le Conseil régional en Assemblée plénière pour pouvoir être mis en œuvre concrètement.

Les SRESRI correspondent à une **mission qui a été confiée aux Régions par l'Etat, au travers de la loi du 22 juillet 2013** relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

En outre, une disposition dans **cette même loi transfère une compétence à la Région qui concerne la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)⁴**. Il est ainsi stipulé que « la Région coordonne, sous réserve des missions de l'Etat et dans le cadre de la stratégie nationale de recherche, les initiatives territoriales visant à développer et diffuser la culture scientifique, technique et industrielle, notamment auprès des jeunes publics, et participe à leur financement ».

Plus récemment, la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) prévoit que **les Régions, en leur qualité de chef de file⁵ de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement supérieur**, élaborent en concertation avec les acteurs et collectivités du territoire un SRESRI. Le SRESRI définit « des orientations partagées entre la Région et les autres collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale et des priorités d'interventions » (article L214-2 du code de l'éducation).



LA MÉTHODE D'ÉLABORATION

Le SRESRI BFC a été construit à travers :

- Un **bilan**, tant qualitatif que quantitatif, des résultats constatés sur le précédent SRESRI qui a fait ressortir le poids de la Région dans le paysage ESRI de la Bourgogne-Franche-Comté (BFC), de même que le positionnement de l'ESRI régional dans le contexte national
- Une **large consultation externe** impliquant l'ensemble des acteurs concernés : les **établissements** d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) et de santé ; le Conseil économique, social et environnemental (**CESER**)⁷ BFC, qui a fait l'objet d'une consultation spécifique avec la commission formation-recherche le 14 janvier 2025 et un examen du SRESRI par son Assemblée plénière le 18 février 2025 ; le **CROUS** BFC⁶ ; les **services de l'Etat** en région ; les quatorze **collectivités** concernées à ce jour par un campus (cf. carte p. 13) ; les **organismes nationaux de recherche**⁸ implantés en BFC ; les **centres de transfert de technologie**⁹ ; les **acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle** ; le groupe de travail réunissant des étudiants engagés associativement ou dans des instances des établissements. La concertation s'est élargie aux **étudiants, enseignants-chercheurs et chercheurs. Leur voix a été entendue** dans le cadre de quatre ateliers thématiques, avec la volonté d'une plus grande proximité avec les usagers de la politique régionale sur les campus. Ces ateliers thématiques ont été programmés sur 4 demi-journées, correspondant aux grands piliers d'intervention de la Région dans le domaine de l'ESRI : Pour compléter ces ateliers et afin que cette concertation soit la plus étendue possible avec les

Le 24 mai 2024

Atelier Vie étudiante et Atelier Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)

Le 13 juin 2024

Atelier Recherche et Atelier Innovation

partenaires ESRI de la Bourgogne-Franche-Comté et les collectivités locales, la Région a mis en place un appel à contributions sur la plateforme régionale jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr

- Une **consultation interne** avec les différentes directions et délégations de la Région qui interviennent dans le champ de l'ESRI en lien étroit avec la Direction Recherche et Enseignement Supérieur (DRES), et qui s'est déroulée sous la forme d'ateliers :
- Deux **Comités de pilotage** (COPIL) tenus le 30 avril pour le lancement des travaux et le 24 octobre

Le 26 septembre 2024

Atelier Innovation et Atelier Transition

Le 3 octobre 2024

Atelier Étudiants et Formation et Atelier Attractivité de la BFC et bien-vivre en BFC pour les étudiants et les chercheurs

2024 pour leur restitution

Il est présenté aux élus régionaux en Assemblée plénière, afin d'être approuvé et mis en oeuvre.

LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES AUTRES SCHÉMAS ET DOCUMENTS STRATÉGIQUES RÉGIONAUX

Le développement de l'ESRI en Bourgogne-Franche-Comté : une complémentarité nécessaire avec les politiques publiques ou les compétences de la Région, ainsi qu'avec les principales stratégies des acteurs régionaux en charge de l'ESRI, et celles des territoires qui accompagnent la vie des campus de manière volontaire (cf. en annexe 1).



QUELQUES REPÈRES

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ESRI EN RÉGION

LE PAYSAGE RÉGIONAL DE L'ESRI



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ESRI EN RÉGION



La région Bourgogne-Franche-Comté (2,8 millions d'habitants) est située entre deux pôles universitaires dynamiques : Auvergne-Rhône-Alpes (8 millions d'habitants) et Grand Est (5,5 millions d'habitants). Également frontalière de l'Île-de-France et de la Suisse, la Bourgogne-Franche-Comté fait ainsi face à un fort enjeu d'attractivité : en 2022-2023, 27% de ses néo-bacheliers ont quitté le territoire pour leurs études supérieures (contre 22% à l'échelle nationale). La région Bourgogne-Franche-Comté compte 86 000 étudiants, principalement concentrés autour de quatre pôles universitaires (Dijon, Besançon, Nord Franche-Comté et Sud Bourgogne) et répartis sur 14 campus.

Avec 52 laboratoires de recherche, 4 établissements de santé avec une activité de recherche et environ 2 100 chercheurs et 1 800 doctorants en 2021, la région s'appuie sur ses forces de recherche et les outils et structures mis à sa disposition pour les accompagner dans leurs travaux : 50 plateformes de recherche regroupant des équipements scientifiques de pointe par thématique, 2 centres de transfert de technologie pour valoriser la recherche, ou encore un incubateur académique pour accompagner les projets entrepreneuriaux... L'excellence de ces acteurs locaux se traduit par 23 projets du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) / France 2030 remportés entre 2011 et 2022, 9 médailles du CNRS obtenues entre 2015 et 2023, 6 lauriers de l'INRAE reçus entre 2019 et 2022, ou encore deux projets salués comme « avancée marquante à l'INSERM » en 2018 et 2022, parmi d'autres distinctions.

Le CNRS, l'Inrae et l'Inserm sont, en termes d'effectifs de personnels dédiés à la recherche, les trois plus importants organismes nationaux de recherche implantés en Bourgogne-Franche-Comté.

INRAE

cnrs

Inserm
La science pour la santé
From science to health

LE POIDS DE LA POLITIQUE RÉGIONALE D'ESRI

Le constat du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) est que **la Bourgogne-Franche-Comté est dans les 3 premières régions de France pour le financement de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante par les collectivités, majoritairement la Région, avec 396 euros octroyés annuellement en moyenne par étudiant entre 2020 et 2023¹⁰**. Du côté de la recherche et du transfert de technologie, 11 euros ont été investis annuellement en moyenne par habitant sur cette même période, ce qui correspond à 30,8 millions d'euros pour les 2,8 millions d'habitants de notre région. Le schéma ci-dessous donne un aperçu de l'investissement volontaire de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le champ de l'ESRI entre 2019 et 2023, en déclinaison du précédent SRESRI.

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

194,5 M€
engagés pour l'ESRI
entre 2019 et 2023

38,7 M€
au total

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES

Près de **700 logements étudiants** rénovés ou construits

22,7 M€ supplémentaires pour la **performance énergétique**

63,3 M€ pour le **bâti ESRI**

4,1 M€ pour la **vie étudiante** et les initiatives des **associations étudiantes**, dont 74 actions et **1,4 M€** pour l'**égalité des chances**.

9,52 M€ / 9 663 jeunes avec une bourse de **mobilité internationale**

8 364 étudiants et apprentis post-bac
874 lycéens et apprentis infra-bac
425 jeunes demandeurs d'emploi

4,2 M€ pour des **équipements pédagogiques et numériques**

RECHERCHE

22,8 M€ à UBFC pour des projets de recherche **I-SITE / EUR**

110 d'entre eux étant **inter-laboratoires**

188 thèses financées ou co-financées

5,2 M€ pour **98 projets ANER** (accompagnement de nouvelles équipes de recherche)

18,9 M€ pour **175 projets Envergure** ou **Amorçage**

44 mobilités entrantes et sortantes de **chercheurs (817 K€)**

136 colloques scientifiques de portée internationale (**484 K€**)

16,3 M€ pour les **plateformes**

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

36 thèses et **14 post-doc ICE** (itinéraire chercheur entrepreneur)

3,8 M€ aux projets portés par **SAYENS** et **FC-INNOV**

1,4 M€ aux projets de **DECA-BFC**

7,99 M€ au titre du volet laboratoires du **Fonds régional d'aide à l'Innovation (FRI) BFC**

CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

12 000 visiteurs - env. **110 000 pages vues** - **375 inscriptions** sur la plateforme régionale **Echosciences**

4,3 M€ pour des projets et actions de **CSTI**

POUR UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ (UBFC)
essentiellement des projets de recherche

La Région a par ailleurs été très présente entre 2020 et 2022 pour aider les étudiants et les chercheurs à faire face à la crise sanitaire et à ses conséquences, en mobilisant des financements supplémentaires :

- 22,70 M€ ont été alloués au bâti universitaire avec un focus sur la rénovation énergétique dans le cadre du Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (PAIR) (2020-2022)
- 0,27 M€ ont été octroyés au CROUS BFC dans le cadre d'un fonds d'urgence de soutien aux étudiants
- 398 jeunes ayant dû interrompre leur mobilité internationale ont conservé l'acompte de 80% versés
- 1 087 étudiantes ayant perdu leur emploi ont reçu 800 € durant le 1^{er} semestre 2021, soit 869 600 € versés
- 44 thèses ont été prolongées pour 324 487 €
- 33 projets de recherche ont fait l'objet d'un avenant de prolongation



LE PAYSAGE RÉGIONAL DE L'ESRI

Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC) a été créée en 2015 par sept établissements fondateurs :



L'organisation mise en place au périmètre Bourgogne-Franche-Comté et le financement de plusieurs projets très structurants, auquel la Région a fortement participé, ont débouché sur des avancées significatives. On peut tout particulièrement citer le **projet I-SITE** (Initiative Science Innovation Territoire Economie) BFC du PIA. Mis en œuvre de 2016 à 2021, il ambitionnait de créer un environnement international stimulant pour attirer des étudiants, enseignants-chercheurs et chercheurs talentueux du monde entier dans trois domaines d'excellence :



1.
Matériaux avancés
Ondes Systèmes
intelligents



2.
Territoires
Environnement
Aliments



3.
Soins individualisés
& intégrés

Lorsque le précédent SRESRI a été adopté par la Région fin 2019, la politique de site à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté était portée par Université Bourgogne-Franche-Comté. La Région a largement accompagné UBFC dans sa mission de structuration, attractivité et rayonnement.

Même si l'I-SITE n'a pas été renouvelé en 2021, l'effet structurant, fédérateur et transformant des avancées organisationnelles au périmètre de la région a été salué lors de l'évaluation, incitant UBFC et ses membres à poursuivre les efforts engagés sous un autre format, soit le projet « UBFC Integrate », largement soutenu par la Région. Son objectif est de créer un environnement hautement compétitif et à la pointe de la technologie, destiné aux étudiant·es de doctorat et de master venant du monde entier. Le projet s'organise en trois Ecoles universitaires de recherche (EUR) / « Graduate Schools » (GS), une pour chacun des trois domaines d'excellence de la Bourgogne-Franche-Comté :



Axe 1 « Matériaux avancés ondes et systèmes intelligents »



Axe 2 « Territoire, Environnement et Aliments »



Axe 3 « Soins individualisés et intégrés. »

Ces trois EUR regroupent aujourd'hui 1 900 étudiantes en Master et Doctorat, 40 programmes de Master (dont 26 en anglais), 26 unités de recherche et 5 écoles doctorales. Elles ont été initiées dans la poursuite de l'I-SITE : EIPHI (qui intègre le LabEx¹¹ ACTION) en 2018 pour une durée de 10 ans, TRANSBIO et INTHERAPI (qui intègre le labex LipSTIC¹²) en 2020 pour une durée de 5 ans. Elles constituent aujourd'hui un socle incontournable de structuration de l'ESRI en région, de son attractivité et de son rayonnement vis-à-vis de l'extérieur. Les projets de recherche-formation issus de cette dynamique sont soutenus par la Région avec pour but de poursuivre et consolider son action au périmètre BFC et d'encourager la recherche interdisciplinaire avec et pour la formation.

Le paysage ESRI dans le cadre du nouveau SRESRI

A compter du 1er janvier 2025, deux établissements publics expérimentaux (EPE) vont succéder à UBFC et à l'UFC d'une part et à l'uB d'autre part. C'est en mai 2020 que le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) a donné la possibilité d'expérimenter de nouvelles formes de regroupement, rapprochement ou fusion entre établissements universitaires. Deux nouveaux regroupements d'établissements qui sont nommés **Université Marie et Louis Pasteur** (UMLP) et **Université Bourgogne Europe** (UBE) vont ainsi se former avec les membres suivants :



Les deux EPE développeront une stratégie en propre, tout en étant associés au travers d'axes et projets communs actés dans une **convention de coopération territoriale** (cf. précisions en annexe 1).

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE AU SERVICE DES USAGERS

4 AMBITIONS STRATÉGIQUES TRANSVERSALES

UNE PROXIMITÉ ACCRUE AVEC LES USAGERS

LES INDICATEURS CLÉS DE RÉUSSITE DU SRESRI



4 AMBITIONS STRATÉGIQUES TRANSVERSALES

La Région Bourgogne-Franche-Comté joue un rôle moteur dans le développement de l'ESRI en région, son attractivité, son rayonnement et sa compétitivité, en impulsant une stratégie ambitieuse en propre, en association avec les acteurs. L'impact escompté est multiple :

- Réussir ses études dans un environnement encourageant l'entraide, le bien-être et le bien-vivre
- Donner envie à des talents, qu'ils soient étudiants, enseignants-chercheurs ou chercheurs, de rester ou de s'installer durablement en Bourgogne-Franche-Comté
- Transformer l'innovation en une application économique ou sociétale au profit du territoire BFC

L'intention de la Région est également de prendre le risque de soutenir de nouvelles idées dans la durée pour les conduire jusqu'à un débouché ayant un impact pour la société.

Dans le cadre de ce nouveau schéma, la Région souhaite relever le défi d'une plus grande perméabilité dans son intervention, d'une politique susceptible de se décliner en actions et projets en capacité de mobiliser plusieurs leviers de l'action régionale. Cela devrait permettre, à terme, de générer une meilleure fluidité entre la formation, la recherche, le transfert de technologie et la CSTI.

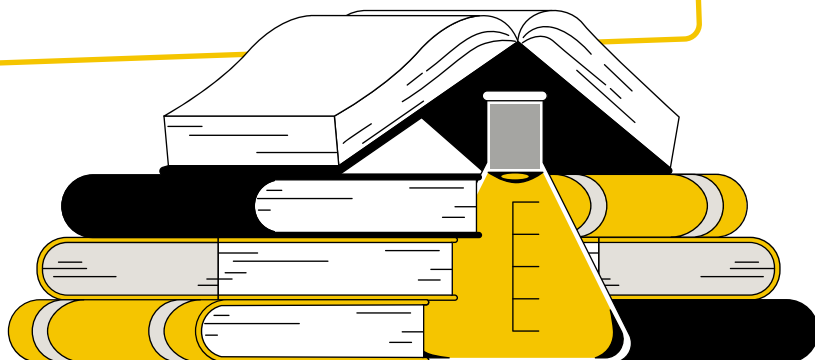
La réflexion menée a débouché sur QUATRE AMBITIONS STRATÉGIQUES TRANSVERSALES qui sont les suivantes :

1. UN ÉCOSYSTEME ESRI ATTRACTIF

2. LA NÉCESSITÉ DU COLLECTIF

3. UNE INTERVENTION AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

**4. FACE AUX GRANDES TRANSITIONS,
UNE CONTRIBUTION À UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE**



1. UN ÉCOSYSTEME ESRI ATTRACTIF

Être **attractif**, c'est donner envie aux jeunes bourguignon-franc-comtois de rester pour se former dans le supérieur, puis démarrer leur vie professionnelle. Ou encore permettre à la communauté chercheuse en Bourgogne-Franche-Comté d'accéder à des moyens humains suffisants et des équipements à la pointe de la technologie pour mener une recherche visible à l'échelle nationale, européenne et au-delà.

C'est aussi arriver à attirer sur tous les campus de la région des étudiants et des chercheurs, y compris internationaux, avec un accueil sur lequel la Région souhaite porter une attention accrue.

Il s'agit de faciliter l'accès à une diversité d'outils qui :

- Renforce une qualité de vie, d'études et de travail optimale, dans un environnement qui permette l'épanouissement. La volonté de la Région est d'être présente sur les quatorze campus, en proximité des étudiants, des chercheurs et de leurs besoins
- Encourage le parcours de la formation dans le supérieur avec et pour la recherche (le continuum Licence – Master – Doctorat)
- Propose un environnement de recherche qui permette aux acteurs de rayonner selon les critères internationaux en vigueur
- Transforme un résultat de recherche en une application qui puisse, à terme, être mise sur le marché ou bénéficier à la société

La Région souhaite aussi donner une plus grande visibilité à son implication, en particulier auprès des usagers, afin qu'ils soient en capacité de faire connaître, d'apprécier et de mesurer la participation de la Région en matière d'ESRI.



2. LA NÉCESSITÉ DU COLLECTIF

Le collectif ESRI en Bourgogne-Franche-Comté préexistait à la création d'UBFC et à la fusion des anciennes Régions. Il a été promu et amplifié par le projet I-SITE, mais aussi à travers l'obtention de nombreux autres projets structurants du PIA au périmètre Bourgogne-Franche-Comté : EUR EIPHI, SFRI « UBFC Integrate », HARMI, LIPSTIC, RITM-BFC, ... Tous ces projets s'inscrivent dans les trois domaines d'excellence scientifique et la coopération de nombreux laboratoires avec un lien fort entre la recherche et la formation, ainsi que l'innovation par la recherche. Ce ne sont pas moins de 75% des laboratoires de Bourgogne-Franche-Comté qui sont aujourd'hui en étroite collaboration les uns avec les autres.

Les efforts réalisés collectivement depuis de nombreuses années à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté dans le champ de l'ESRI ne s'adressent pas seulement aux acteurs de la recherche mais également aux étudiant·es, voire à la population dans son ensemble. **C'est en agissant collectivement que des réponses pourront être trouvées en lien avec les grands défis qui nous font face**, parmi lesquels l'augmentation de la précarité étudiante, l'urgence climatique ou encore les transformations au sein de nos entreprises et institutions.

Les deux établissements publics expérimentaux qui vont être créés à compter du 1er janvier 2025, Université Marie et Louis Pasteur (UMLP) et Université Bourgogne Europe, se sont accordés, à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, sur le portage de projets et axes stratégiques communs. Ils seront actés dans une **convention de coopération territoriale qui constitue un point d'entrée majeur pour la Région.**

Les territoires, en tant qu'acteurs proches des usagers, sont eux aussi concernés. L'enjeu consiste à :

- Connecter les sites universitaires à la ville, aux habitantes et aux acteurs socio-économiques
- Être attentif aux conditions de vie des étudiant·es, ainsi qu'à l'accueil de ceux d'entre eux qui viennent d'autres territoires, régions ou pays

Ainsi, la Région entend répondre à cette ambition en **exerçant un rôle plus marquant en matière d'animation à l'échelle de la BFC** par un dialogue renforcé avec ses partenaires, démarche qui a vocation à faciliter la mise en œuvre du schéma et la visibilité de l'action régionale auprès des usagers.

3. UNE INTERVENTION AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

La promotion d'une démarche collective au périmètre BFC est complémentaire avec la nécessité d'accorder une place aux besoins et aux spécificités locales. Les collectivités accueillant un campus investissent de manière volontariste pour développer les campus et les rendre plus attractifs. Quelques-unes d'entre elles ont adopté un schéma local d'ESRI, en associant les acteurs locaux et la Région. Ainsi, en interconnexion avec l'ambition 2, le SRESRI représente l'opportunité pour la Région de poursuivre l'exercice de son chef de filât en renforçant **une animation qui allie à la fois une démarche collective et une écoute vis-à-vis des territoires**, là aussi dans le respect des compétences et des stratégies respectives.

Parmi les champs d'intervention régionaux liés à l'ESRI, c'est dans le domaine de la vie étudiante que les collectivités investissent majoritairement.

Les campus offrent une palette diversifiée de services aux étudiantes et aux étudiants. Des préoccupations propres à chaque campus ont été révélées par le Schéma territorial de la vie étudiante (STVE), avec pour rappel 86 000 étudiantes et étudiants qui étudient et vivent aux quatre coins de la Bourgogne-Franche-Comté.

Ainsi, dans le cadre du SRESRI, **la Région poursuit sa démarche de contribution à ce que chacune et chacun se sentent bien pendant ses études.**

Cette ambition consiste pour la Région, **en s'appuyant sur et en complémentarité du STVE**, à soutenir l'environnement des études et la vie étudiante, pour qu'ils soient le plus propice possible à l'épanouissement et à la réussite de tous les étudiants. Le but à terme est que l'insertion dans le monde du travail et dans la société se fasse au mieux.

Elle vise aussi à une plus grande accessibilité pour les porteurs de projets aux différents types de financements régionaux et à leur coordination.

Enfin, au titre de sa compétence en matière de formations sanitaires et sociales (FSS), au regard du Schéma régional des FSS, le SRESRI représente une opportunité de **tisser une passerelle avec les étudiantes et étudiants se formant, en Bourgogne-Franche-Comté, aux métiers paramédicaux et du travail social sur les aspects de la vie étudiante**. Le constat est fait d'une inégalité d'accès aux services, en particulier pour celles et ceux étudiant au sein d'établissements éloignés des campus, **situation aussi rencontrée par ceux étudiant au sein des lycées (CPGE, BTS).**

4. FACE AUX GRANDES TRANSITIONS, UNE CONTRIBUTION À UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

Cette ambition concerne la manière qu'a le SRESRI de :

- Participer à l'apport de réponses aux grandes problématiques de la société et de contribuer à ce qu'elle soit plus résiliente face aux transitions
- Inciter le grand public à plus de curiosité et une meilleure compréhension des enjeux de la science et de son apport
- Favoriser une plus grande démocratisation de l'enseignement supérieur et un accès aux droits fondamentaux pour tous les étudiants

Il s'agit d'établir d'une manière plus lisible et conséquente un lien avec certaines **politiques régionales transversales**, notamment dans les domaines :

- Du développement durable, dont la transition énergétique et écologique, la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité
- De la prévention en matière de santé et la proximité des soins
- De l'égalité femme-homme, de la lutte contre les discriminations et la précarité
- De la transition numérique
- Du développement économique et de l'emploi

Face à la profusion des phénomènes de désinformation, il s'avère également essentiel d'intervenir pour que chacun, dès le plus jeune âge, puisse accéder aux savoirs et **aiguiser sa curiosité vis-à-vis du monde qui l'entoure, de même que développer un esprit à la fois critique et d'analyse.**

Le but est d'une part une **plus grande proximité entre les citoyen-nes et la recherche** et une science plus participative d'autre part. La Région souhaite encourager une mobilisation citoyenne, pour un **investissement plus inclusif** et une participation accrue à l'effort réalisé pour agir face aux transformations complexes auxquelles la société dans son ensemble est confrontée.

La volonté est aussi de **permettre à des chercheurs et des doctorants de plus aller sur les lieux de vie et de loisirs des publics, en particulier jeunes**, y compris dans des endroits reculés.

D'autre part, elle entend contribuer à **une plus grande démocratisation de l'enseignement supérieur**, dans une logique d'égalité des chances. Tout jeune ayant réussi son bac, quel que soit son lieu d'habitation et son environnement matériel, doit ainsi pouvoir bénéficier d'une dynamique d'orientation, afin de poursuivre ses études dans le supérieur s'il le souhaite.

Enfin, cette ambition consiste également à **lutter contre la précarité croissante des étudiant-es**, en contribuant à renforcer les services qui leur sont dédiés (accès à la santé, dont la santé mentale, alimentation, hébergement, mobilité ...).

UNE PROXIMITÉ ACCRUE AVEC LES USAGERS

Le nouveau SRESRI s'est appuyé sur une large concertation avec les partenaires de la Région, premiers bénéficiaires de la politique ESRI. Au-delà des acteurs de l'ESRI, **la volonté de la Région est qu'il s'adresse aussi aux usagers que sont les étudiants, les chercheurs et les citoyens.** La motivation est :

- D'aboutir à une plus grande prise en compte de la voix de ces usagers, en vue d'aider la Région à mener une stratégie la plus équitable et large possible, et qui rayonne sur tous les campus
- De déployer une politique publique efficiente au plus près du besoin des personnes ciblées

Je suis étudiante
Je suis étudiant



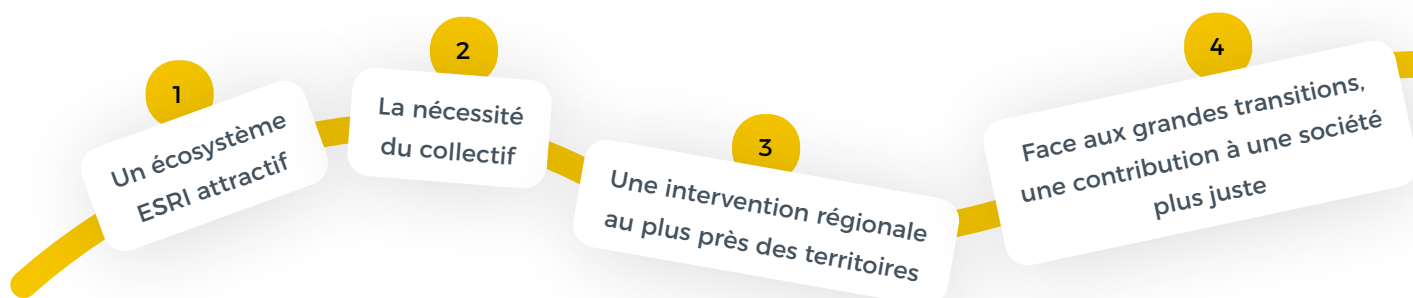
Je suis chercheuse
Je suis chercheur



Je suis citoyenne
Je suis citoyen



Le souhait de la Région est de proposer une intervention pensée et mise en œuvre en réponse à des besoins et préoccupations des étudiants, des enseignants-chercheurs et des chercheurs (réunis sous le vocable de chercheur ci-après), mais aussi des citoyens vis-à-vis de la science. Elle s'est appuyée sur un certain nombre de **CONSTATS** pour chacun des trois types d'usagers, à partir desquels huit familles de **BESOINS** ont été identifiées. La manière dont la Région entend y répondre concrètement se décline en 29 **MESURES** opérationnelles reliées aux quatre ambitions du SRESRI. Un code couleur fait figurer à côté de chacune d'entre elles la ou les ambition(s) visées :



©Vincent Arbelet



©David Cesbron



©Pexels



La Région soutient des programmes ambitieux de construction, rénovation et extension du bâti universitaire pour rendre attractive l'offre de formations dans la région. Ainsi, l'engagement régional important dans le CPER 2021-2027 est souligné. Malgré les hausses de coûts auxquels doivent faire face les maîtres d'ouvrage, la collectivité régionale reste au côté des partenaires pour trouver les moyens d'aboutir à des réalisations.

Par ailleurs, UBFC et le CROUS BFC ont élaboré entre 2022 et 2024 le Schéma territorial de la vie étudiante (STVE), avec le soutien régional. La Région s'articule parfaitement avec ce Schéma, en finançant des actions favorisant la vie étudiante à l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur qui en ont la charge : établissements, CROUS ou encore les associations étudiantes. Elle s'inscrit pleinement dans cette volonté de renforcer l'expérience étudiante tout au long du parcours de formation, depuis l'identification de son lieu d'étude jusqu'à l'insertion professionnelle.

Le bilan du précédent SRESRI, la consultation des partenaires régionaux et les évolutions démographiques à venir ont abouti à retenir quatre leviers pour l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté :

- Une animation et un effet d'entraînement à l'échelle de la région à amplifier avec les campus, à conjuguer avec une nécessité de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des étudiantes et des territoires, ce qui implique également une meilleure complémentarité pour gagner en clarté au vu de la multiplicité des acteurs et sources de financements ;
- Une articulation entre le SRESRI et les schémas locaux d'enseignement supérieur à consolider
- La nécessité de mieux prendre en compte les contraintes des étudiantes et étudiants porteurs d'initiatives au sein des associations étudiantes et de mieux les articuler avec les priorités régionales, en particulier sur la dimension inclusive et de lutte contre les discriminations ;
- Une amélioration de l'accès à l'information pour les étudiants, en collaboration avec les parties prenantes du STVE, ainsi qu'une capacité renforcée à mieux prendre en compte la voix de la population étudiante. Une attention particulière sera apportée à ceux éloignés des campus pour leur permettre d'accéder aux services facilitant la vie étudiante.



Je suis étudiante / Je suis étudiant
J'AI BESOIN DE ...

PROFITER de conditions d'études stimulantes

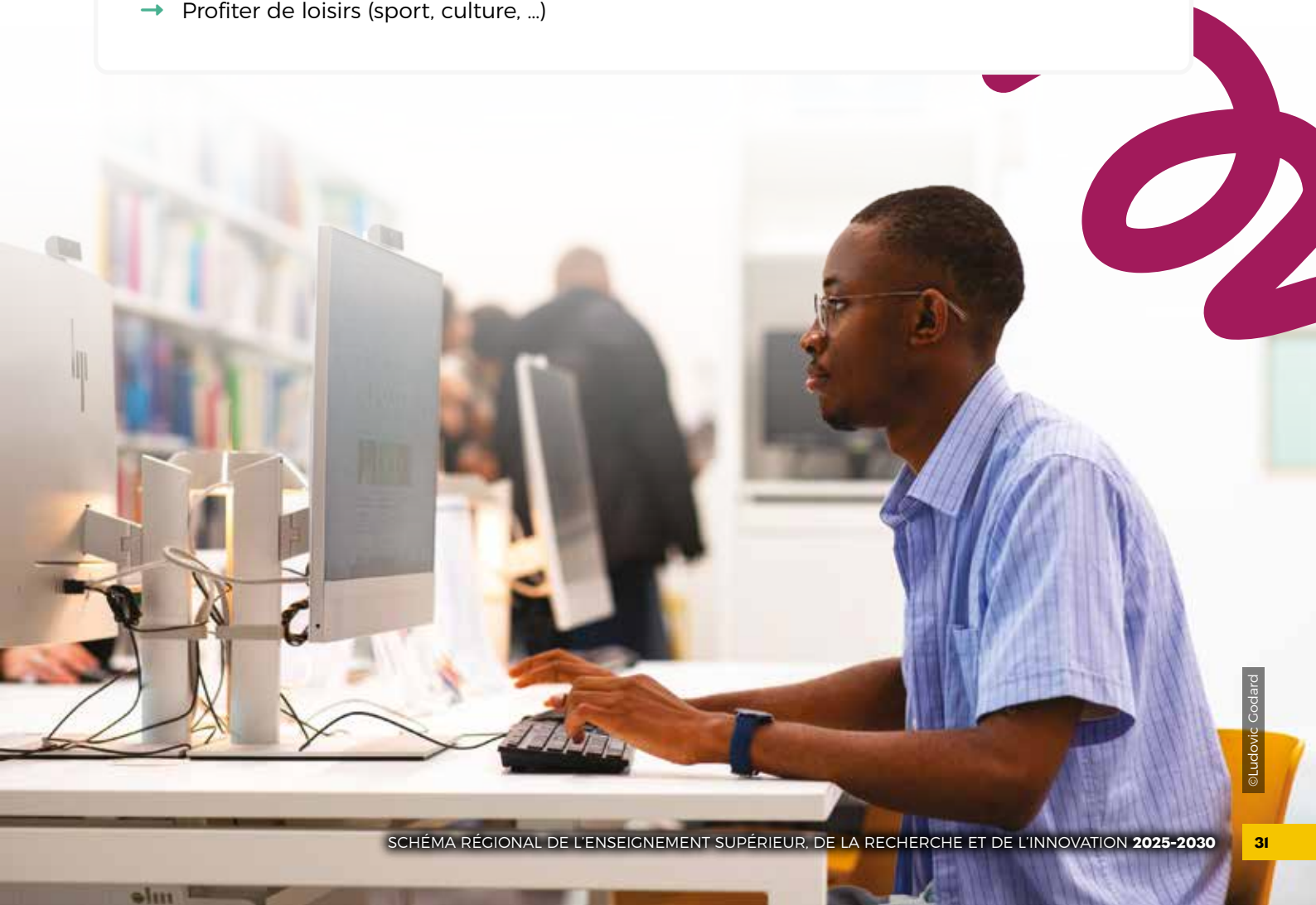
- Accéder facilement à des lieux et des équipements d'étude de qualité
Vivre une expérience à l'international
- Profiter d'un accompagnement individuel
- Concilier emploi et études
- Préparer mon insertion

BÉNÉFICIER d'un cadre de vie épanouissant, inclusif et solidaire

- Me loger décemment
- Me déplacer facilement jusqu'à mon lieu d'étude et entre mes lieux d'étude
- Me restaurer convenablement
- Être accompagné dans mon accès à la santé (physique, mentale)

ACCÉDER à une vie de campus dynamique et favorable à l'engagement citoyen

- Être bien accueilli et intégré
- Être bien informé
- M'engager dans la vie de campus et voir cet engagement valorisé
- Profiter de loisirs (sport, culture, ...)





J'AI BESOIN DE ...

PROFITER DE CONDITIONS D'ÉTUDES STIMULANTES

MESURE 1 - AMÉLIORER LES CONDITIONS MATÉRIELLES DU CADRE D'ÉTUDES

- 1 → Soutenir des opérations de construction ou réhabilitation des bâtiments consacrés à la formation et à la recherche, par le biais notamment des financements CPER¹³ ou des contrats de territoire, et veiller à une comitologie efficace permettant de mieux suivre les opérations
- 2
- 3 → Veiller au respect des exigences en matière de performances énergétiques et de confort de travail aussi bien thermique qu'acoustique du bâti universitaire
- 4 → Adapter les locaux destinés à l'ESRI et à son environnement aux nouvelles pédagogies et aux nouveaux usages

MESURE 2 - ENCOURAGER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

- 1 → Octroyer une aide financière sur critères sociaux pour réaliser une expérience à l'international, à destination des étudiants comme des jeunes en niveau infra-bac, que la mobilité soit obligatoire ou non dans le parcours de formation, pour donner des atouts pour le développement personnel et pour l'entrée sur le marché du travail
- 2
- 3 → Participer à l'attractivité des formations en BFC et accompagner la montée en compétence du réseau des correspondants au sein des établissements
- 4 → Amplifier le travail de réseautage et d'animation pour valoriser cette expérience, en lien aussi avec les acteurs et les associations du territoire telles Erasmus Student Network (ESN)

MESURE 3 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LES PÉDAGOGIES INNOVANTES QUI LA FACILITENT

- 1 → Poursuivre la mise en œuvre des actions innovantes d'appui spécifique, comme un programme de mobilité internationale hors cursus pour mieux répondre aux nouvelles pratiques de professionnalisation (année de césure, réorientation, première expérience post diplôme etc.) et favoriser des services innovants de pédagogies nouvelles
- 3
- 4 → Renforcer l'utilisation des outils numériques d'information, mis en œuvre par ou avec le concours de la Région, sur les parcours professionnels, les métiers et les formations qui y conduisent, les stages, ou encore les débouchés des diplômes

MESURE 4 - ACCÉDER À DES FORMATIONS DE QUALITÉ QUI RAPPROCHENT LA RECHERCHE DE LA FORMATION, AINSI QU'À L'ENTREPRENEURIAT

- 1 → Encourager le développement et l'implantation de nouvelles offres de formation pour renforcer le vivier de compétences des domaines régionaux prioritaires, comme par exemple l'Ecole de l'Hydrogène (EH2)
- 2 → Appuyer le continuum formation (master / doctorat) – recherche des trois Ecoles Universitaires de Recherche (EUR) EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI
- Sensibiliser les étudiantes à l'entrepreneuriat



J'AI BESOIN DE ...

BÉNÉFICIER D'UN CADRE DE VIE ÉPANOUISSANT, INCLUSIF ET SOLIDAIRE

MESURE 5 - FINANCER DES ESPACES DE VIE DE QUALITÉ

- 1 → Soutenir les démarches d'amélioration des espaces de vie commune (restaurants, bibliothèques, espaces de travail, espaces verts, résidences étudiantes), en s'adossant au CPER et aux contrats de territoire
- 2
- 3 → Encourager les mutualisations et la prise en compte des nouveaux usages et des enjeux de transition sociétale et écologique
- 4

MESURE 6 - CONTRIBUER À LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- 1 → Accompagner des actions de prévention et sensibilisation en faveur de la lutte contre toutes les discriminations (sociale, sexuelle, raciale, handicap) et de l'égalité femmes-hommes, notamment contre les violences sexistes et sexuelles
- 2
- 3 → Participer au déploiement de la politique régionale en matière d'égalité femmes-hommes et s'inscrire dans les démarches portées par les partenaires (rectorat, CROUS, établissements, etc.)
- 4

MESURE 7 - LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE ET PERMETTRE L'ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX POUR TOUS LES ÉTUDIANTS

- 1 → Renforcer les services dédiés à l'accès pour tous à la santé (dont la santé mentale), à une alimentation saine, à un hébergement et à des facilités de transports (via la tarification Jeunes TER par exemple).
- 2
- 3 → Veiller à la mise en œuvre d'actions coordonnées avec tous les acteurs impliqués : CROUS, rectorat, établissements, collectivités et associations étudiantes
- 4

MESURE 8 - DONNER LES MÊMES CHANCES AUX ÉTUDIANTS ÉLOIGNÉS DES GRANDS PÔLES UNIVERSITAIRES

- 1 → Tenir un rôle de facilitateur pour que l'ensemble des étudiantes post-bacs, qu'ils étudient au sein d'une université, d'un lycée ou d'un IFSI (institut de formation en soins infirmiers) puissent bénéficier d'une vie étudiante adaptée à leurs besoins
- 3
- 4 → Développer pour les jeunes éloignés des campus l'accès aux services et actions conduites par les établissements universitaires, le CROUS BFC et les associations étudiantes, et en lien avec les collectivités



J'AI BESOIN DE ...

ACCÉDER A UNE VIE DE CAMPUS DYNAMIQUE ET FAVORABLE A L'ENGAGEMENT CITOYEN

MESURE 9 - ACCOMPAGNER ET ANIMER L'ACCÈS À L'INFORMATION ET L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU UNIVERSITAIRE

- 1 → Soutenir les actions favorisant la simplification de l'accès à l'information, l'intégration, et la mise en place d'outils d'information (y compris les outils régionaux) et des campagnes de sensibilisation
- 2 → Encourager, au niveau régional comme local, les mises en relation entre pairs et le partage de connaissances sur les dynamiques des campus et l'expérience de vie étudiante

MESURE 10 - SOUTENIR LES ACTIONS QUI CONTRIBUENT À DYNAMISER LA VIE DE CAMPUS ET L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

- 2 → Soutenir activement des actions nouvelles portées par les associations étudiantes sur l'ensemble du territoire régional et propres à chaque campus
- 3 → Privilégier les thématiques telles que les transitions (environnementale, en santé, numérique, sociétale,...), l'inclusion et le développement durable
- 4 → Veiller à une meilleure connaissance de l'intervention régionale de la part des acteurs de terrain, ainsi qu'entre eux, pour une montée en compétences accrue des jeunes engagés au sein des associations ou des instances des établissements

MESURE 11 - PERMETTRE LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANT·ES AUX TEMPS DE CONCERTATION RÉGIONAUX

- 1 → Valoriser l'engagement des étudiants et leur dialogue avec les institutions représentatives à l'échelle régionale et territoriale pour les associer à l'émergence de nouveaux projets et à long terme encourager l'engagement citoyen
- 2
- 4

MESURE 12 - DONNER ACCÈS ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE SPORTIVE ET CULTURELLE

- 1
- 2 → Soutenir une offre culturelle et sportive variée et s'adressant au public jeune
- 3 → Travailler à l'accessibilité des dispositifs régionaux ouverts aux étudiants (carte Avantage Jeunes par exemple)
- 4





Malgré les turbulences qu'a connu le site Bourgogne-Franche-Comté depuis plusieurs années avec une structuration de l'ESRI Bourgogne-Franche-Comté qui n'a pas cessé d'évoluer, la Région a conduit, sans discontinuer, une politique de soutien à la recherche et à l'innovation ambitieuse et volontariste, consciente que la qualité de la recherche d'un territoire est un facteur d'attractivité essentiel à son développement.

La Région a souhaité contribuer à la politique nationale qui a conduit les établissements d'ESR français à un regroupement, pour que la France puisse se prévaloir d'établissements de taille suffisante pour peser dans l'échiquier mondial de la recherche et de l'innovation. Elle s'est donc associée de manière volontariste à la politique de site proposée par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche notamment au travers d'ISITE-BFC. C'est cette union et l'excellence des chercheuses et des chercheurs de BFC qui ont permis l'obtention de nombreux PIA, avec un taux de succès très conséquent par rapport aux forces en présence sur le territoire. Ces projets font intervenir un continuum de formation / recherche / innovation associé à une interdisciplinarité notable qui font la spécificité différenciante de notre région.

L'intervention de la Région se concentre majoritairement sur le périmètre régional, en s'appuyant sur une dynamique collective qui a porté ses fruits. Les Graduate Schools (GS) ou Ecoles Universitaires de recherche (EUR) EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI et les PIA qui leur sont associés (HARMI, LABEX Lipstic, SFRI INTEGRATE, RITMBFC) sont devenues le cœur opérationnel de la mise en œuvre de la politique régionale et reconnues comme un élément très structurant du site par l'Etat. Elles intègrent la quasi-totalité des laboratoires de la région dans chacun des trois périmètres scientifiques : matériaux, ondes et systèmes intelligents – territoire, environnement et aliments – soins individualisés et intégrés. Leur rôle d'animation de terrain est primordial et permet l'émergence de projets interdisciplinaires et innovants. En faisant travailler et interagir grâce à ses financements l'ensemble des chercheurs de Bourgogne-Franche-Comté dans un continuum formation-recherche-innovation, la Région a permis de faire preuve d'une certaine résilience et de maintenir les liens scientifiques et techniques qui existent durablement sur le terrain.

La consultation externe réalisée dans le cadre de ce schéma a relevé le souhait d'une meilleure coordination entre la stratégie de la Région et celles des établissements, avec une interdisciplinarité qui pourrait s'appliquer au-delà des trois EUR susmentionnées, particulièrement pour les sciences humaines et sociales (SHS). Le projet de création d'une EUR dédiée au périmètre BFC n'ayant pas abouti, une structuration de ce domaine est à organiser autrement. La Région pourra ainsi s'associer à un projet commun proposé par les établissements pour mettre en œuvre ses financements en complémentarité des trois domaines scientifiques ci-dessus.

Un travail avec les campus sur les territoires et les collectivités locales pourrait aussi avoir lieu pour améliorer l'accueil des chercheurs souhaitant venir en BFC, permettant l'intégration de nouveaux chercheurs et des étudiants en master et en doctorat. En complémentarité d'un accompagnement à leur installation professionnelle, une aide pourra être proposée concernant l'emploi du conjoint, les procédures administratives, le logement..., à la fois pour les inciter à venir mais aussi s'installer durablement dans notre région.

Bénéficiant d'une culture industrielle et économique très marquée, la politique régionale impulse très fortement des démarches collectives pour structurer certains secteurs en émergence pour lesquels la Bourgogne-Franche-Comté est attractive, reconnue et compétitive.

Associés aux PIA « Territoire d'innovation » ou à la stratégie d'accélération France 2030, des succès notables sont à saluer dans le domaine de l'hydrogène, des biothérapies ou de l'alimentation durable. L'excellence de la recherche, sa capacité à développer des interactions interdisciplinaires innovantes en lien avec notre tissu économique sont des atouts précieux à faire perdurer.

Pour faire émerger des projets, la détection de travaux de recherche à haut potentiel d'innovation a fait l'objet d'une dynamique active impulsée par la Région. L'accompagnement des projets qui en sont issus est renforcé grâce à la synergie des acteurs et des financements au sein d'un comité technique dédié piloté par la Région. Cependant, un travail important reste à faire pour sensibiliser une part croissante des chercheurs, doctorants et post doctorants aux partenariats avec le monde économique, à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises innovantes. La Région souhaite encore renforcer l'interaction avec les partenaires de l'innovation, notamment en s'appuyant sur le PUI.

**Je suis chercheuse / Je suis chercheur
J'AI BESOIN DE ...**

ACCUEILLIR faire émerger de nouveaux talents

- Recevoir un appui pour accueillir des étudiantes en masters et en doctorat dans mon laboratoire
- Aider les étudiants dans mon laboratoire pour leur orientation une fois leur diplôme obtenu
- Recevoir un appui pour accueillir des chercheurs de haut niveau d'hors BFC et les accompagner dans leur installation
- Bénéficier d'un appui dans le financement de ma thèse / mes projets de recherche
- Travailler dans des conditions optimales (équipements, soutien technique et administratif...)

INNOVER par la recherche

- Être accompagné dans la valorisation de ma recherche (soutien administratif/ juridique, mise en relation, accès aux dispositifs...)
- Me former aux métiers de l'innovation et à la création d'entreprise
- Faciliter ma mise en relation avec un industriel ou une institution

TRAVAILLER en collectif

- Travailler sur des projets structurants
- Travailler sur des projets interdisciplinaires
- Ouvrir ma recherche à d'autres équipes et territoires
- Mutualiser l'utilisation des équipements



J'AI BESOIN DE ...

ACCUEILLIR ET FAIRE EMERGER DE NOUVEAUX TALENTS

MESURE 13 - RAPPROCHER FORMATION ET RECHERCHE

- 1 → Miser sur le capital humain en soutenant des stages de master et des thèses en collaboration avec les écoles doctorales
- 2 → Favoriser les projets de recherche ayant un lien effectif formation - recherche, notamment la connexion des projets de recherche avec la formation Master-Doctorat dispensée en BFC
- 4 → S'appuyer et/ou cofinancer les Programmes d'Investissements d'Avenir structurants en cours et à venir qui ont un effet transformant en matière de formation-recherche pour le site BFC : EUR EIPHI, SFRI Integrate (TRANSBIO - INTHERAPI), HARM1⁴, Lipstic et valoriser ces formations

MESURE 14 - PARTICIPER À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR FAVORISER L'ARRIVÉE DE CHERCHEURS DANS LES LABORATOIRES DE RECHERCHE RÉGIONAUX.

- 1 → Favoriser et accompagner l'installation professionnelle de chercheurs de haut niveau en Bourgogne-Franche-Comté participant à l'attractivité du territoire en bonne cohérence avec les besoins de recrutement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- 3 → Améliorer l'accueil des chercheurs souhaitant venir en BFC et faciliter leur l'intégration, en lien avec les collectivités locales
- En complémentarité d'une aide à leur installation professionnelle, contribuer à lever certains obstacles (procédures administratives, logement, emploi du conjoint...), à la fois pour les inciter à venir mais aussi s'installer durablement dans notre région, en s'appuyant sur l'offre de services mise en œuvre dans le cadre de la stratégie régionale d'attractivité résidentielle
- Rendre plus visibles nos atouts régionaux et les mesures incitatives de la Région pour attirer les chercheurs et chercheuses.





J'AI BESOIN DE ...

TRAVAILLER EN COLLECTIF

MESURE 15 - FAVORISER LES COLLABORATIONS

- 1 → Mettre en place des dispositifs permettant la collaboration par grande thématique scientifique : 1) matériaux, ondes et systèmes intelligents, 2) territoire, environnement et aliments, 3) soins individualisés et intégrés, et 4) sciences humaines et sociales (SHS)
- 2 → Renforcer les actions d'animation avec la communauté des chercheurs à l'échelle du territoire BFC
- Permettre des réflexions pluriannuelles entre les équipes de recherche en passant par des modalités de financement sécurisées sur le long terme plutôt que des appels à projets annuels

MESURE 16 - FAVORISER L'INTERDISCIPLINARITÉ DANS LA RECHERCHE

- 1 → Développer une interdisciplinarité au sein de et entre les quatre grandes thématiques scientifiques exposées dans la mesure 15
- 2 → Soutenir des projets ambitieux à vocation interdisciplinaire permettant de structurer durablement la recherche en Bourgogne-Franche-Comté et de tendre vers plus d'excellence
- 4 → Mettre en place des synergies avec un impact sur le développement d'une communauté, d'une filière ou d'un territoire, et rassemblant des acteurs d'horizons différents
- Accompagner les projets ayant une dimension transformante à l'échelle du site BFC, notamment les PIA BFC

MESURE 17 - RENFORCER LE RÔLE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (SHS)

- 1 → Permettre aux SHS d'avoir une place accrue dans la politique ESR régionale, en proposant des modalités de financement qui soient similaires à celles des EUR EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI, c'est-à-dire privilégiant une procédure adaptée plutôt qu'une logique d'appel à projets
- 2
- 4

MESURE 18 - INCITER À LA MUTUALISATION D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS POUR LA BFC

- 1 → Soutenir les d'équipements scientifiques majeurs et de haut niveau pour permettre leur utilisation dans la formation, la recherche
- 2 → Favoriser la mutualisation de ces équipements et leur qualité par une bonne collaboration avec le COS plateformes
- Apporter un regard particulier aux équipements portés par les SHS, les nouvelles mutualisations de plateformes ainsi qu'aux équipements uniques et différenciants à l'échelle nationale ou internationale



MESURE 19 – FAVORISER L'AMORÇAGE DE NOUVELLES IDÉES ET COLLABORATIONS

- 1 → Contribuer à lever des verrous scientifiques ou technologiques, mais aussi permettre à un chercheur d'explorer un sujet scientifique s'écartant des axes de travail habituels ou en rupture avec la science telle qu'établie, ou comportant une prise de risque réelle notamment en lien avec des contraintes industrielles ou économiques
- 2
- 4 → Favoriser les réflexions sur les processus d'interdisciplinarité et d'innovation, en intégrant dans cette réflexion les Sciences Humaines et Sociales
- S'appuyer sur l'idée d'un lien continu allant de la recherche fondamentale à une solution innovante pour les grands enjeux de société

MESURE 20 – ORIENTER LA RECHERCHE VERS LE MILIEU ÉCONOMIQUE POUR RÉPONDRE À DES PROBLÉMATIQUES D'ENTREPRISES

- 1 → Identifier et professionnaliser en amont les doctorants/post-doctorants souhaitant s'orienter vers le développement économique, en passant par le financement d'un parcours intégrant une double compétence recherche et entrepreneuriat/management
- 2
- 3 → Identifier et développer les projets de recherche susceptibles de s'inscrire dans un parcours d'entrepreneuriat à haute valeur technologique ou de s'intégrer dans une start-up ou une entreprise régionale désireuse de s'ouvrir à un nouveau marché ou à une nouvelle activité innovante
- 4
- Inciter des chercheurs à valoriser leurs recherches ou à créer des entreprises en lien ou à l'issue de leurs travaux de recherche, notamment le développement des activités s'inscrivant dans la dynamique nationale et internationale d'intérêt croissant pour les DeepTech¹⁵
- Favoriser l'emploi de jeunes chercheurs au sein d'entreprises

MESURE 21 – FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS RÉGIONAUX EN ÉMERGENCE ET LA DÉTECTION DE PROJETS À FORT POTENTIEL D'INNOVATION

- 1 → Accompagner le volet « recherche et transfert de technologie » pour le développement de secteurs régionaux en émergence (Hydrogène, biothérapies, écosystèmes microbiens, alimentation durable, métallurgie des poudres...), où les gains potentiels en termes de recherche/innovation sont encore immenses et constituent un volet majeur dans leur déploiement
- 2
- 4
- Animer ou participer à l'animation des écosystèmes au côté des acteurs
- Favoriser la détection de projets à potentiel d'innovation et les accompagner dans leur maturation vers la création d'entreprise ou le transfert de technologie vers des entreprises régionales et l'industrie



J'AI BESOIN DE ...

INNOVER PAR LA RECHERCHE

MESURE 22 - ACCOMPAGNER ET ENCOURAGER LES PORTEURS À MOBILISER DES FONDS EUROPÉENS

- 2 → Aboutir, au sein de la Région BFC, à une meilleure connaissance des opportunités européennes en matière d'ESRI (FEDER, Interreg, Horizon 2020, programme 3I « Interrégional Innovation Investment »)
- S'appuyer sur le Comité de liaison Europe BFC, créé en 2023 à l'initiative de l'Etat en étroit lien avec la Région, et regroupant les acteurs européens en BFC, qui permet de se mobiliser collectivement (DRARI, Région, établissements, laboratoires de recherche, pôles de compétitivité, CCI, associations, collectivités,...)
- Pousser l'aspect transfrontalier via le programme INTERREG France-Suisse VI 2021 - 2027 et plus particulièrement sa priorité II « Recherche et innovation, développement des usages numériques »





Depuis de nombreuses années, la Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage activement dans une politique visant à rapprocher les citoyens de la science et la science des citoyens. Il s'agit de rendre la science accessible au plus grand nombre, en favorisant la diffusion des connaissances et en soutenant des initiatives qui encouragent la participation du public. Ainsi, elle permet la réalisation de nombreuses initiatives à travers tout le territoire régional en collaboration avec des acteurs essentiels tels que les universités, le centre de culture scientifique régional « Pavillon des sciences », ainsi que des collectivités et des associations.

Ces initiatives prennent des formes très variées (visites, spectacles, colporteurs des sciences, mobilisation des scolaires...). La plateforme en ligne Echosciences BFC (www.echosciences-bfc.fr) permet de rendre visibles ces actions. Accessible à tous, elle permet de mieux informer les citoyens et aussi facilite les liens entre les différents acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle.

Lors des ateliers consultatifs préparatoires au SRESRI, il a été suggéré d'acculturer davantage le citoyen à la « méthode scientifique » en soulignant notamment l'importance de la rigueur dans la réflexion et le fait de cultiver le doute pour encourager une réflexion critique. Cela permettra notamment de résister aux idées circulant sur les réseaux sociaux ou autres sources d'information peu fiables.

Pour cela, une piste pourra être de renforcer les liens avec les lycées de la région. Ils sont des lieux essentiels dans la sensibilisation des élèves aux sciences, avec un niveau de compréhension et une maturité adaptés au développement de l'esprit critique, et aussi pour susciter des vocations vers l'enseignement supérieur. En effet, la question de l'orientation et de l'accès à l'enseignement supérieur est un sujet qui concerne les jeunes et leur famille. C'est souvent un moment complexe où des décisions doivent être prises pour l'avenir. La Région souhaite mobiliser ses outils en coordination avec le Rectorat, afin de garantir à tous les élèves une meilleure compréhension et des opportunités dans tous les domaines.

Certains citoyens se trouvent éloignés de la science, que ce soit pour des raisons sociales, psychologiques, géographiques ou seulement par manque d'appétence. Les sciences participatives et ouvertes pourraient être plus développées dans la région, afin de rapprocher de façon utile et interactive citoyen et chercheur. La Région pourra aussi inciter les acteurs de la CSTI à aller vers le public lors de manifestations festives (concerts, festivals, marchés...), afin que la science se rapproche du citoyen et non le contraire.

Par ailleurs, les questions de l'orientation et de l'accès à l'enseignement supérieur représentent un enjeu qui a été relevé lors de la consultation externe. L'orientation post-bac est en effet déterminante pour le futur d'une ou d'un jeune adulte et son insertion professionnelle, avec un choix qui doit porter à la fois sur un cursus correspondant à une filière tout en prenant en compte ses aspirations. Pour cela, les décisions prises doivent pouvoir s'appuyer sur des informations complètes et objectives. Quant à l'accès à l'enseignement supérieur, il a été démontré qu'être diplômé du supérieur permet une meilleure insertion sur le marché du travail. Toutefois, cet accès butte sur des inégalités sociales, de genre ou d'origine géographique. Un travail sur ces sujets pourra ainsi être engagé en lien avec les politiques régionales concernées (orientation et parcours professionnels, lycées), de même qu'avec le rectorat, notamment.

Je suis citoyenne / Je suis citoyen
J'AI BESOIN DE ...

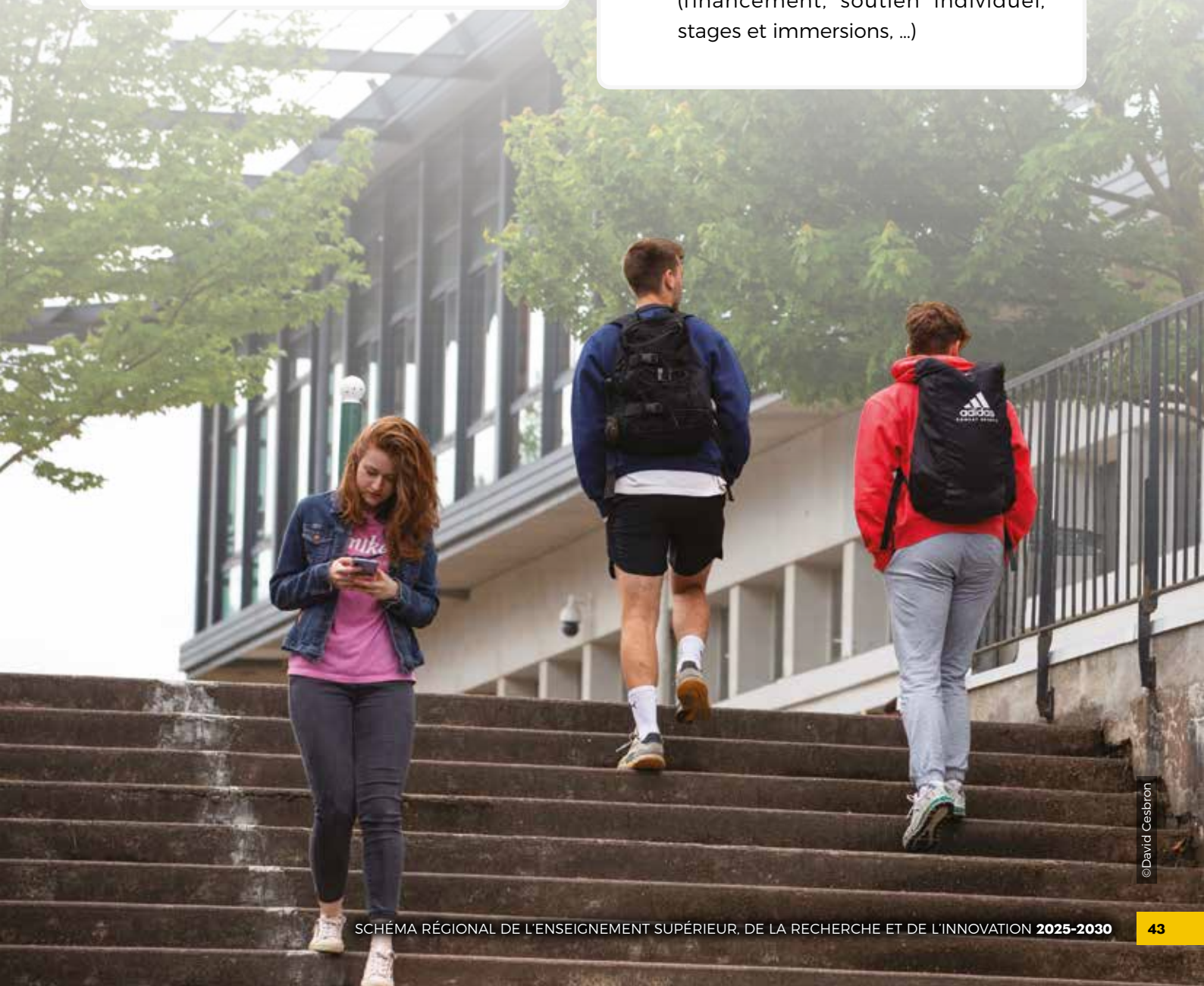
COMPRENDRE

et mobiliser la science en réponse aux enjeux sociétaux

- D'échanger avec des scientifiques là où j'habite
- Accéder à des événements qui expliquent la science, ses enjeux et ses débouchés
- Contribuer aux avancées de la science à mon échelle et en connaître les résultats
- Trouver et comprendre les réponses de la science à mes questions et inquiétudes

ACCÉDER à l'enseignement supérieur et aux études scientifiques

- Être informé sur les formations enseignées par les établissements universitaires en BFC et les métiers en lien avec les filières scientifiques (métiers de la recherche, métiers en tension, formation par la recherche, entrepreneuriat, etc)
- Être orienté vers le parcours de formation supérieure correspondant à mes aspirations
- Être accompagné dans mon accès aux filières scientifiques en BFC (financement, soutien individuel, stages et immersions, ...)





J'AI BESOIN DE ...

COMPRENDRE ET MOBILISER LA SCIENCE EN RÉPONSE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX

MESURE 23 - ENCOURAGER LES CHERCHEURS AU DIALOGUE SCIENCE-SOCIÉTÉ

- 2 → Renforcer la diffusion des savoirs scientifiques auprès du grand public, multiplier et intensifier les actions qui favorisent les rencontres entre les chercheurs et les publics
- 3 → Poursuivre la dynamique d'acculturation du milieu universitaire à la diffusion des savoirs
- 4 → Mettre en place une feuille de route commune entre la Région, les établissements universitaires et le Pavillon des Sciences, pour une bonne coordination de tous les acteurs en BFC, qui permette de donner une place aux territoires

MESURE 24 - ACCOMPAGNER ET SOUTENIR DES PROJETS ET DES INITIATIVES SUR TOUT LE TERRITOIRE RÉGIONAL

- 3 → Accorder une attention particulière aux initiatives les plus inclusives possibles
- Intégrer dans différentes manifestations culturelles ou festives sur les territoires des actions de CSTI
- S'adosser aux fablabs¹⁵ portés par des collectivités ou des associations pour permettre au citoyen d'accéder aux savoirs des chercheurs et potentiels et enjeux de la science

MESURE 25 - ENCOURAGER LE FONCTIONNEMENT DU HUB¹⁶ INITIÉ DANS LE CADRE DU LABEL SAPS (SCIENCE AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ)

- 2 → Mettre en relation des citoyens, ou des groupes de citoyens (comme les associations), avec le monde de la recherche et son écosystème
- 3 → Permettre un accès simplifié aux ressources et aux compétences disponibles sur le territoire, et orienter efficacement les citoyens vers celles-ci, pour monter des projets par exemple ou créer de nouveaux événements
- 4





J'AI BESOIN DE ...

COMPRENDRE ET MOBILISER LA SCIENCE EN RÉPONSE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX

MESURE 26 – FAVORISER L'IMPLICATION DES JEUNES PUBLICS DANS LA RECHERCHE

- 2 → Permettre au citoyen de jouer un rôle à part entière au plan scientifique, en intégrant notamment les sciences participatives, en particulier en lien avec les secteurs en émergence prioritaires de la Région (Hydrogène, Biothérapies...), et en ciblant des lycéens durant l'année scolaire pour faire émerger des projets menés en lien direct avec un chercheur ou un animateur scientifique

MESURE 27 – ENCOURAGER LA COMMUNICATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

- 2 → Inciter les chercheurs à diffuser leurs résultats à travers la science ouverte, les sciences participatives ou encore une communication efficace auprès du grand public : notamment les 30h de CSTI obligatoires à effectuer pour tous contrats doctoraux financés par la Région et l'organisation de journées de sensibilisation à la CSTI à destination des jeunes chercheurs
- 3 → Contribuer à l'utilisation d'outils déjà existants pour amplifier cette communication, en particulier la plateforme web / cartographie dédiée Echosciences BFC, qui intègre des actions de CSTI se déroulant en BFC, dont celles financées par la Région. Le soutien régional comprend également le développement d'outils variés (BD, numériques, ...) à destination d'un large public





J'AI BESOIN DE ...

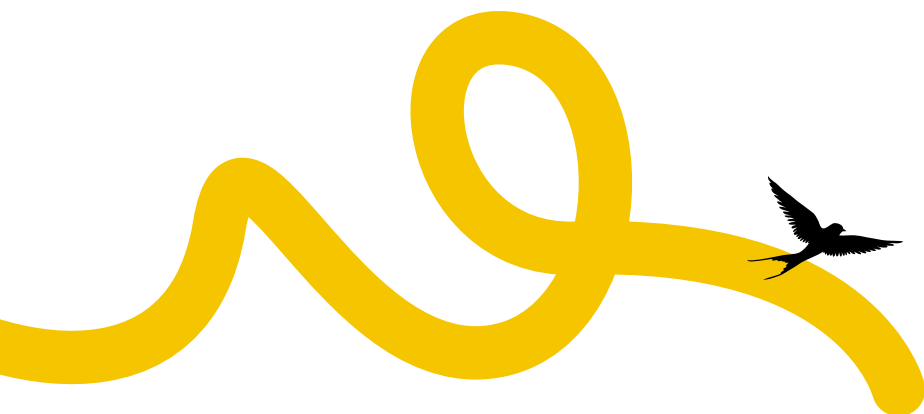
ACCÉDER A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET AUX ÉTUDES SCIENTIFIQUES

MESURE 28 - SENSIBILISER LES JEUNES PUBLICS ET LES PUBLICS ÉLOIGNÉS AUX FILIÈRES SCIENTIFIQUES EN BFC ET AUX SECTEURS EN ÉMERGENCE

- 1 → Sensibiliser les citoyen·nes aux différentes filières scientifiques en BFC, en particulier ceux éloignés des campus universitaires, en intervenant à la fois très largement et très en amont (pré-bac), ou à des stades spécifiques tels que lors de la création d'entreprise
- 2 → Conduire une action de sensibilisation destinée au public féminin sur les différentes phases de la création d'entreprise

MESURE 29 - FAIRE CONNAÎTRE LES POSSIBILITÉS D'ORIENTATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- 1 → Renforcer la dynamique autour du continuum entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, notamment via l'accès à l'information en matière d'orientation et de formation en BFC et de services dédiés aux conditions d'étude et de vie
- 2 → Œuvrer en lien avec le SPRO (service public régional de l'orientation) de la Région BFC, qui permet d'avoir un accès gratuit et objectif à l'information et au conseil notamment sur les formations, les certifications et les débouchés, avec un accompagnement en réseaux
- S'appuyer sur les outils développés par et en lien avec la Région pour promouvoir l'intérêt de se former dans le supérieur, en particulier en lien avec les secteurs émergents propres à la BFC (hydrogène, biothérapies, alimentation durable, écosystèmes microbiens, métallurgie des poudres,)



LES INDICATEURS DE RÉUSSITE DU SRESRI

La Région souhaite mettre en place des indicateurs de suivi, pensés comme un processus d'amélioration de son action. Ils représentent aussi un outil de prise de décision le plus adapté possible aux besoins, tout en prenant en compte les évolutions du contexte tant structurel que budgétaire. La liste des indicateurs exposée ci-dessous constitue un point de départ qui verra une mise à jour tout au long de la durée du schéma. Pour le suivi de la politique régionale sous l'angle de l'ESRI en tant que facteur d'attractivité de la BFC, un travail sera entamé avec les partenaires autour des données existantes, dans l'optique d'un partage des dynamiques mises en œuvre sur le territoire et au-delà.

Je suis étudiante
Je suis étudiant



- ✓ Nombre de logements étudiants rénovés
- ✓ Niveau de performance énergétique atteint pour les opérations immobilières soutenues
- ✓ Nombre de bourses de mobilité internationale par typologie de public (étudiants, lycéens, apprentis infra – et post-bac, demandeurs d'emploi)
- ✓ Nombre et montant des actions destinées à l'égalité des chances et à la lutte contre les discriminations
- ✓ Nombre d'actions conduites avec des collectivités comptant des établissements accueillant des étudiants éloignés des grands campus
- ✓ Nombre et répartition des participants aux rencontres des partenaires de la vie étudiante (cf. volet « Pilotage et mise en œuvre du SRESRI »)

Je suis chercheuse
Je suis chercheur



- ✓ Nombre et montants alloués aux projets liés aux secteurs en émergence
- ✓ Nombre de projets de recherche financés ayant une dimension collaborative (inter-laboratoires ou interdisciplinaires)
- ✓ Part du budget recherche dédié au capital humain (Masters, Doctorats, etc.)
- ✓ Nombre de chercheurs accueillis en BFC avec un soutien régional
- ✓ Nombre de projets à fort potentiel d'innovation identifiées au sein des laboratoires et accompagnés
- ✓ Nombre de post-doctorants et doctorants financés sur un parcours de création d'entreprise (incubés, ICE), ou d'intégration dans des entreprises régionales
- ✓ Nombre de collaborations entre des laboratoires et des entreprises de BFC

Je suis citoyenne
Je suis citoyen



- ✓ Nombre et montants octroyés aux actions liées au dialogue science et société
- ✓ Nombre et répartition des actions participatives soutenues
- ✓ Nombre de jeunes publics / classes parties prenantes d'actions de CSTI financées par la Région
- ✓ Nombre et localisation des communes touchées par une action CSTI
- ✓ Nombre d'actions d'information sur l'accès à l'enseignement supérieur, les outils d'orientation, ainsi que sur les secteurs scientifiques en BFC

Dans le cadre du dialogue science et société, les agents de la Région en partenariat avec l'AER, l'EFS, le CHU de Besançon, le pôle des microtechniques, FC Innov et le Laboratoire Right ont tenu un stand lors du Festival des Eurockéennes de Belfort pour informer et sensibiliser les festivaliers aux biothérapies en proposant une animation et un bar à tatouages éphémères.



L'ESRI AU CŒUR DES POLITIQUES RÉGIONALES

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ
ET LA PROXIMITÉ DES SOINS

LA TRANSITION NUMÉRIQUE



LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Région s'engage dans la lutte contre les discriminations. Elle agit prioritairement sur deux types d'inégalités : celles **entre les femmes et les hommes**, et celles **liées aux handicaps**, à la fois en interne et en externe via les politiques publiques régionales. Elle organise annuellement un « Printemps de l'égalité ». L'édition 2023 était consacrée à la diversité des orientations en faveur de la mixité des métiers. Celle de 2024 adressait la question de l'égalité professionnelle. Pendant tout un trimestre, la Région met en valeur des initiatives participant à la déconstruction des stéréotypes et au renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En 2020, la Région a voté une « **Convention régionale 2020-2024 pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif** ». Un des axes prioritaires vise la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

LE SRESRI ET LES MESURES QUI EN DÉCOULENT PARTICIPENT À L'EFFORT RÉGIONAL

- En se mobilisant fortement durant la crise sanitaire, en soutenant financièrement des étudiantes et étudiants ayant perdu l'emploi qui leur permettait de réaliser leur formation avec un minimum de moyens, au travers d'un dispositif créé ex nihilo et d'un partenariat avec le CROUS ;
- En octroyant plus de 2 000 bourses de mobilité internationale annuellement, sur la base de critères sociaux, à des jeunes (étudiants, mais aussi, apprentis, lycéens, demandeurs d'emploi et diplômés), action s'inscrivant dans la continuité ;
- En encourageant une plus grande mixité femme-homme au sein des actions conduites par la Région et celles portées par les acteurs que la Région financera (cf. pour exemple le projet ci-dessous du CROUS co-financé par la Région)



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Une démarche de planification écologique a été lancée fin 2023, copilotée par l'Etat et la Région, avec des objectifs de réduction d'émission des gaz à effet de serre fixés par l'Etat sur 6 piliers : mieux produire, mieux consommer, mieux se déplacer, mieux se loger, mieux se nourrir et mieux préserver. Elle est assortie de la réalisation d'une nouvelle feuille de route Transition énergétique 2024-2028. Elle se base sur 3 piliers : sobriété, efficacité et production d'énergies renouvelables.

LE SRESRI ET LES MESURES QUI EN DÉCOULENT PARTICIPENT À L'EFFORT RÉGIONAL

- En conduisant avec l'Etat un programme ambitieux d'amélioration de la performance énergétique du bâti universitaire incluant les logements étudiants, précisément le CPER (Contrat de plan Etat-Région) 2021-2027, qui par ailleurs intègre des opérations d'aménagement d'espaces verts ;
- En finançant des projets de recherche et d'innovation, et la coopération avec les centres de transfert de technologie ou le tissu industriel, pour accélérer la mise en œuvre de solutions en réponse aux enjeux identifiés ;
- En accompagnant des actions de CSTI sensibilisant divers publics, dont des lycéens, aux enjeux de la transition énergétique, ainsi que le « hub » mis en œuvre dans le cadre du label « Science Avec et Pour la Société » (SAPS) qui a pour but de mettre en relation des citoyens ou des associations et des chercheurs ;
- En prêtant attention, parmi les initiatives des associations étudiantes soumises à la région, à celles intervenant dans le champ de la transition énergétique, de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique ;
- En portant la plus grande attention au respect de la réglementation européenne de 2010 sur la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques – et notamment l'application du principe des 3R (Remplacer, Réduire, Raffiner) – dans les projets de recherche ou éducatifs.

FOCUS SUR ...

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Région s'est dotée fin 2023 d'un **GREBE (Groupe Régional d'Experts de la Biodiversité et de l'Environnement)**. Il est constitué notamment de scientifiques oeuvrant en Bourgogne-Franche-Comté. Parmi les objectifs, on peut citer :

- Appuyer et éclairer la décision de la Région sur les marges d'action pour préserver la biodiversité, atténuer et s'adapter au changement climatique. Un état des lieux des données dont nous disposons à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté sera établi, afin de suivre leur évolution dans la durée et d'être en capacité d'agir en conséquence ;
- Affirmer la place de la recherche scientifique dans le débat public ;
- Par ailleurs, une **Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité (CCCCB)** a fait entendre la voix de citoyennes et citoyens représentant une diversité de vécus. La faisabilité technique, financière et organisationnelle de l'avis qu'ils ont rendu est en cours d'analyse, pour une mise en œuvre d'actions prévue en 2025.

LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET LA PROXIMITÉ DES SOINS

Des moyens ont été déployés pour améliorer la santé des habitants de Bourgogne-Franche-Comté. Pour autant, les risques d'inégalités d'accès à la santé sont toujours bien présents, notamment en raison des caractéristiques géographiques de la région. Une **feuille de route Santé 2024-2028** a été élaborée autour de la prévention de la maladie et de la proximité des soins, dans une quadruple logique :

- De *proximité* des habitantes ;
- De *complémentarité*, en appui de l'Agence régionale de la santé (ARS) et des acteurs locaux ;
- D'*expérimentation* en vue d'un système de santé innovant. C'est là que la Région, forte de son investissement dans la recherche et l'innovation, peut valoriser l'accompagnement des projets en santé en lien avec les axes de la feuille de route ;
- De *prévention*, levier majeur d'amélioration de la santé des habitants.

LE SRESRI ET LES MESURES QUI EN DÉCOULENT PARTICIPENT À L'EFFORT RÉGIONAL

- En contribuant à investir dans le domaine de la e-santé pour développer davantage de services et d'usages numériques améliorant l'accès aux soins ou facilitant le maintien à domicile à l'aide d'objets connectés ; En lien avec l'orientation 7 de la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCORAN) « Améliorer la vie quotidienne et pratique »
- En favorisant l'émergence d'une nouvelle filière « biothérapies et bio-production de médicaments innovants », en s'appuyant sur des compétences significatives des acteurs de la recherche et des industriels. L'objectif est d'arriver, dans les meilleurs délais, à augmenter le nombre de candidats biomédicaments, pour que les patients aient un plus grand accès à ce type de médicaments généralement très coûteux, et que la Bourgogne-Franche-Comté soit une terre d'accueil pour la recherche, l'industrie et les investissements ;
- En poursuivant le soutien volontariste aux travaux de recherche en santé sur le territoire :
 - Accompagnement de projets de recherche dont ceux portés par les établissements de santé régionaux en collaboration avec les laboratoires de Bourgogne-Franche-Comté ou ceux du Cancéropôle Grand Est ;
 - Soutien du capital humain nécessaire pour les mener à bien ;
 - Investissement dans des équipements à la pointe de la technologie.



LA TRANSITION NUMÉRIQUE

La Région s'adosse à sa Stratégie de cohérence pour l'aménagement numérique (SCORAN) pour renforcer la transformation numérique du territoire et des acteurs. Anticiper et accompagner les changements induits par les enjeux de numérisation de l'économie, de la société et des territoires, puis fixer des perspectives, telles sont les ambitions à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté. Trois objectifs sont visés :

- Couvrir 100% du territoire en très haut débit fixe et mobile ;
- Accompagner, faciliter, accélérer le déploiement et le développement des usages et leur appropriation par tous les acteurs ;
- Faire émerger des leaders nationaux dans le domaine des services numériques.

LE SRESRI ET LES MESURES QUI EN DÉCOULENT PARTICIPENT À L'EFFORT RÉGIONAL

- En poursuivant le soutien régional au développement des usages et technologies numériques, domaine par essence transversal et qui s'appuie sur de l'interdisciplinarité, et avec l'ensemble des mesures concernant l'accompagnement aux projets de recherche et d'innovation qui font appel à des expertises dans le champ du numérique. L'Ecole Universitaire de Recherche EIPHI peut tout particulièrement être citée, avec des projets en propre dans le numérique (physique quantique, réalité virtuelle augmentée, capteurs, simulation numérique, intelligence artificielle, ...), mais aussi en lien avec d'autres équipes, par exemple intervenant au sein de TRANSBIO (dans le domaine de l'environnement, des technologies des aliments, des sciences végétales et microbiennes, de la géographie et des sciences socio-économiques pour la gestion de l'utilisation des sols), ou encore d'INTHERAPI et LiPSTIC (dans le domaine de la santé, qui inclut la e-santé et le développement de dispositifs médicaux dans des domaines variés : handicap, vieillissement, déplacement, rééducation, apprentissage,).
- En contribuant à accompagner les travaux de recherche des chercheurs œuvrant en sciences humaines et sociales (SHS), dont l'impact sociologique du numérique sur la société au sein des territoires de BFC, notamment concernant le changement des comportements lié à un quotidien toujours plus numérisé (chez soi, pour se déplacer, pour s'alimenter, pour se soigner, ...).
- En s'appuyant sur la démarche, en déclinaison de la SCORAN, de déploiement de fablabs sur le territoire (environ 400 aujourd'hui !) pour amplifier la proximité entre les acteurs de la recherche et le grand public, en vue de contribuer aux avancées de la science, mais aussi de trouver des réponses aux questions et inquiétudes. Les fablabs constituent des tiers-lieux ouverts au public. Différentes sortes d'outils sont mis à leur disposition comme des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.



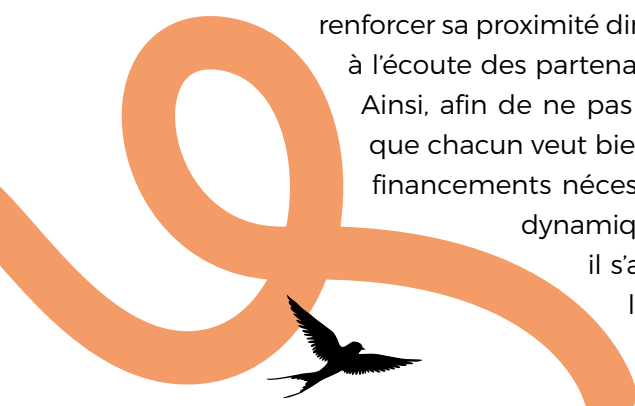
LE PILOTAGE ET LA MISE EN ŒUVRE DU SRESRI

LE PILOTAGE DU SRESRI

LA MISE EN ŒUVRE ET L'ANIMATION DU SRESRI



Le pilotage du SRESRI et sa déclinaison opérationnelle se feront au travers d'instances internes et externes conduites par la Région Bourgogne-Franche-Comté, en complémentarité des comités déjà établis par les acteurs de l'ESRI au niveau régional. Tout en exerçant son chef de filât vis-à-vis des collectivités concernées par un ou des établissement(s) dispensant des formations dans le supérieur notamment avec une activité de recherche et d'innovation associées, la Région souhaite renforcer sa proximité directe avec les usagers, en conduisant la mise en œuvre du SRESRI à l'écoute des partenaires et acteurs de terrain et d'une manière la plus agile possible. Ainsi, afin de ne pas démultiplier les lieux de concertation, de rationaliser le temps que chacun veut bien y consacrer, de mieux coordonner les actions et d'optimiser les financements nécessaires pour les réaliser, le SRESRI s'inscrit résolument dans une dynamique partenariale. Au-delà de capitaliser sur les instances existantes, il s'appuiera sur la Convention de Coordination Territoriale (CCT) qui lie les établissements du périmètre BFC. La démarche peut se résumer à travers le schéma suivant :



PILOTAGE DU SRESRI

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Rencontres des acteurs
de l'ESRI

COPIL SRESRI

Temps d'échanges spécifiques
avec les collectivités

MISE EN ŒUVRE ET ANIMATION

Portage : Région BFC ou Acteurs régionaux de l'ESRI

Vie étudiante enseignement supérieur

- ➔ Comités de site / COPIL Schémas locaux de la VE
- ➔ Rencontre des partenaires de la VE
- ➔ Comité CPER
- ➔ Comité consultatif des étudiants
- ➔ Réseau des correspondants « Mobilité internationale »
- ➔ Réseau « Service Public Régional de l'Orientation »

Recherche formation

- ➔ COPIL Académique
- ➔ COPIL Plateformes
- ➔ COPIL InTeGrate
- ➔ Collège doctoral BFC

Culture scientifique, technique et industrielle

- ➔ COTECH CSTI
- ➔ Forum régional CSTI
- ➔ Pôle fonctionnel « Science Avec et Pour la Société »

Transfert de technologie innovation

- ➔ Comité thématique de l'innovation
- ➔ COTECH TT
- ➔ COPIL PUI BFC

Règlements d'intervention : Ils déterminent les conditions de mise en œuvre des financements régionaux

LE PILOTAGE DU SRESRI

Le pilotage du SRESRI se fera sous la présidence de la Vice-présidente de la Région en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.

LE COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL) DU SRESRI

Il rassemble les institutions de l'écosystème ESRI BFC (voir tableau annexe 2). Son objectif est de :

- Communiquer largement sur les réalisations issues de la mise en œuvre du SRESRI ;
- Partager les bonnes pratiques issues des campus, établissements, organismes et structures liées au transfert de technologie et de connaissances ;
- Contribuer à renforcer une vision partagée, à l'échelle du territoire, des enjeux liés à l'ESRI, ainsi que le dialogue avec et entre les acteurs permettant une cohérence entre les stratégies en vigueur en matière d'ESRI ;
- Échanger sur des évolutions susceptibles d'être proposées par la Région au titre de sa politique d'ESRI.

Il se réunira une fois par an. Des partenaires en charge d'autres politiques régionales pourront être conviés en fonction des thématiques traitées. De la même manière, des entreprises, des associations étudiantes, des porteurs de projets France 2030... seront susceptibles d'y participer, par exemple pour témoigner d'une bonne pratique ou d'un succès en lien avec le SRESRI.

LES RENCONTRES DES ACTEURS DE L'ESRI

Ces rencontres ont pour vocation de partager les sujets d'actualité en mode « tour de table », librement, sans formalisme, et sans ordre du jour prédéfini. Elles visent notamment à ce que ses membres puissent échanger avec la Vice-présidence de la Région en charge de l'ESRI, afin de contribuer collectivement à amplifier l'attractivité de la BFC à partir de l'ESRI. Sa composition est la suivante :

- Les présidences et directions générales des établissements et organismes signataires de la Convention de Coordination Territoriale en Bourgogne-Franche-Comté : l'EPE « Université Marie et Louis Pasteur » (UMLP), l'EPE « Université Bourgogne Europe » (uB Europe), l'Institut Agro, le campus clunisois de l'ENSAM, BSB, les organismes nationaux de recherche Inrae, Inserm, CNRS et CEA, les CHU de Dijon et Besançon, le CGFL et l'EFS BFC
- La direction générale du CROUS BFC
- La direction de Science Po Paris – Campus de Dijon

Ce comité se réunira bimestriellement sous un format alternant réunions présentielles et distancielles.

LES TEMPS D'ÉCHANGES SPÉCIFIQUES AVEC LES COLLECTIVITÉS

Dans le cadre du chef de filât des collectivités territoriales en matière d'ESRI exercé par la Région, cette instance, nouvellement créée, réunira les collectivités concernées par un campus universitaire, dans l'optique notamment de :

- Favoriser une politique commune, en réponse à des besoins sur le territoire régional
- Échanger autour de sujets d'intérêt commun ou d'actualité
- Faciliter l'extension des pratiques et réussites à l'échelle de la Région

Elle sera composée des élus en charge du soutien au développement des écosystèmes locaux d'ESRI.

LA MISE EN ŒUVRE ET L'ANIMATION DU SRESRI

La déclinaison opérationnelle de la politique régionale se réalise sur la base de dispositifs dédiés (règlements d'intervention) votés par les élus régionaux.

Ils déterminent de façon précise les conditions de mise en œuvre, les bénéficiaires, les dépenses éligibles, le mode de sélection des projets et les financements qui peuvent être attribués par la Région, en cofinancement éventuel avec d'autres financeurs (Etat, collectivités...).

La Région prend appui sur des instances existantes à l'échelle des différentes thématiques du SRESRI, mises en œuvre à son initiative ou au sein desquelles elle est conviée :

VIE ÉTUDIANTE - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PILOTAGE

ACTEURS ESRI DE BFC

Comités de site

Les comités de site rassemblent les acteurs locaux de l'enseignement supérieur (établissements, collectivités territoriales, représentants étudiants, etc.), afin de leur permettre de mieux coordonner les moyens mobilisés pour améliorer la qualité de la vie étudiante. Il y a actuellement 5 comités sur les campus de Belfort-Montbéliard, Besançon, le Creusot, Dijon et Nevers. Les comités de site ont aussi vocation à contribuer à la mise en œuvre du STVE Bourgogne-Franche-Comté 2024-2029. Dans cette dynamique, les actions préconisées pour répondre aux attentes des étudiants seront présentées et travaillées lors de ces comités de site pour chaque campus. Ils sont actuellement pilotés par le CROUS BFC. La Région, qui participe à ces comités, pourra intervenir pour mettre en œuvre ses propres dispositifs en complémentarité avec ceux des autres partenaires.

Pour les territoires ne disposant pas de comités de site, des interactions peuvent avoir lieu de la même façon lors des **COPIL des Schémas locaux** de la vie étudiante.

PILOTAGE

ACTEURS ESRI DE BFC

Rencontre des partenaires de la vie étudiante

Cette instance associera les membres des comités de site, ainsi que les référents de la vie étudiante et de l'enseignement supérieur des collectivités et des établissements ESR des 14 sites universitaires de BFC. Ils seront invités pour une journée de partage et de travaux autour des retours d'expériences sur les actions mises en œuvre dans le cadre notamment des plans d'actions territorialisés du STVE BFC. Ce temps fort répondra à la fois aux attentes des acteurs de la vie étudiante et de la Région académique, ainsi qu'à celles de la Région BFC dans le cadre de son chef de filât vis-à-vis des collectivités territoriales. A ce titre, cette rencontre, opérée par la CROUS, sera organisée en partenariat étroit avec la Région BFC et la Région académique.

PILOTAGE

RÉGION BFC

ACTEURS ESRI DE BFC

Comité CPER

Ce comité rassemble, sous l'égide de l'Etat (SGAR, rectorat de Région académique) et de la Région, l'ensemble des parties prenantes du volet « immobilier universitaire » du CPER. C'est au travers de cette instance que les avancées, les perspectives, les éventuelles difficultés et évolutions à apporter se discutent collectivement.

PILOTAGE

RÉGION BFC

Comité consultatif des étudiants

Afin de renforcer son lien direct avec la population étudiante, la Région réunira au moins une fois par an des étudiantes engagés associativement ou dans des instances des établissements afin de connaître leur perception de la politique régionale et faire remonter leurs besoins, préoccupations, pratiques à partager ou encore réussites sur lesquelles communiquer.

PILOTAGE

RÉGION BFC

Réseau des correspondants « mobilité internationale »

Dans le cadre de rencontres annuelles, la Région entend mettre en lien les acteurs de la mobilité internationale, aussi bien les correspondants au sein des établissements d'enseignement que les jeunes bénéficiaires des dispositifs régionaux. Il s'agit d'échanger sur les bonnes pratiques, de faire des points d'actualité, de diffuser des témoignages de jeunes pour valoriser l'expérience à l'international et engager le dialogue entre pairs.

PILOTAGE

RÉGION BFC

Réseau des opérateurs de proximité dans le cadre du SPROTLV (Service Public Régional de l'Orientatout au Long de la Vie)

La Région contribuera, à travers le SPROTLV, à conduire une démarche d'information sur les formations dans le supérieur couvrant l'ensemble des étudiants de BFC, inclus ceux au sein des lycées et des écoles dispensant des formations sanitaires et sociales. Elle s'appuiera pour cela sur le réseau des opérateurs de proximité (missions locales, France Travail, structures Information Jeunesse, organismes consulaires, APEC, parmi d'autres) établi dans le cadre du SPROTLV, qui vise à assurer l'accueil, l'information et un conseil personnalisé auprès des publics cibles du territoire régional.



COFIL académique (dans le cadre de la CCT BFC)

Le Cofil académique pilote l'ensemble des actions et projets relevant de la dynamique de site. Il soumet au conseil de site des propositions d'axes stratégiques de coopération en matière de formation, de recherche et d'innovation et veille à la bonne exécution des projets qui s'y rattachent, incluant les projets PIA et France 2030.

Ce Cofil est composé de représentants des membres signataires de la CCT et des établissements d'enseignement supérieur du site disposant d'au moins une équipe de recherche en BFC reconnue par au moins une école doctorale ou au niveau national, à l'exception du CROUS qui ne siège pas dans cette instance.

COFIL Plateformes (dans le cadre de la CCT BFC)

Le Cofil Plateformes comprend un représentant de chaque membre fondateur ou associé de la CCT BFC.

Ce Cofil soumet au Cofil académique des propositions au sujet :

- Du développement et de l'évolution des plateformes ;
- De leur valorisation économique ;
- De leur promotion auprès de la communauté académique, des entreprises ;
- De la formation des usagers et de la qualité du service qui leur est dû.

COFIL InTeGrate

Ce Cofil constitue une instance de gouvernance du projet InTeGrate en réponse à l'appel à projet « Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence » structurée autour des trois écoles universitaires de recherche EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI.

Collège doctoral (CCT BFC)

Le Collège doctoral est chargé au périmètre Bourgogne-Franche-Comté de définir la stratégie de mise en œuvre de la politique doctorale du site. Il coordonne, harmonise et fédère les activités des six écoles doctorales du territoire. Il est garant du respect des textes nationaux, de l'égalité de traitement entre les doctorants et a été missionné par les écoles doctorales.

CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (CSTI)

PILOTAGE

RÉGION BFC

COTECH (Comité technique) CSTI

Instauré par la Région, il est composé :

- Des services de la Direction Recherche et enseignement supérieur de la Région ;
- Des services de l'Etat (DRARI), des EPE UMLP et uB Europe et du CCSTI de Bourgogne-Franche-Comté « Le Pavillon des sciences »

Il se réunit tous les deux mois. Il a pour objectif d'échanger, d'élaborer et suivre les actions conduites au titre de la politique régionale de CSTI et de construire un plan d'actions partagé assorti d'objectifs / jalons / calendrier de réalisation / critères d'évaluation.

PILOTAGE

RÉGION BFC

Forum régional des acteurs de la CSTI

Ce Forum régional est organisé chaque année par la Région BFC, en partenariat avec le Pavillon des Sciences et SAPS. Il rassemble les acteurs de la CSTI du territoire, favorisant le dialogue, l'échange d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques. Bien que des réseaux structurés existent à l'échelle nationale (comme AMCSTI ou FEMS), certaines petites associations, en particulier, n'y ont pas accès. Ainsi le forum régional se positionne comme un temps fort majeur pour l'ensemble des structures.

PILOTAGE

ACTEURS ESRI DE BFC

Pôle fonctionnel SAPS (Science Avec et Pour la Société)

Réunissant tous les membres du programme Coopérations SAPS, ce pôle veille à la bonne avancée des actions liées au programme et à réfléchir collectivement à sa suite.



Comité thématique de l'innovation

Mis en œuvre dans le cadre du SRDEII et du précédent SRESRI, ainsi que de la RIS3, le Comité thématique de l'Innovation a pour objectif de suivre opérationnellement les dispositifs et outils déployés au travers du plan d'actions innovation du SRDEII et du SRESRI. Présidé par le Vice-président en charge de l'économie et la Vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Région BFC, sa composition est la suivante (outre des membres de la Région) :

- Etat : DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et DRARI (délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation) ;
- Bpifrance ;
- Agence Economique Régionale (AER) ;
- Caisse des dépôts ;
- Agence de la transition écologique (ADEME) ;
- Pôles de compétitivité ;
- Clusters (concentration géographique d'entreprises interdépendantes) et filières ;
- Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR) ;
- Représentant du PUI BFC, SAYENS, FC'INNOV et DECA-BFC.

Cette instance s'appuie en tant que de besoin sur les comités existants au niveau régional (Fonds Régional pour l'Innovation - FRI - en BFC, RIS3, PIA3 / France 2030, PIA3 régionalisé, réunions mensuelles des financeurs des pôles de compétitivité, plateforme d'appui aux start-ups, revues de projets, comités DECA-BFC, Feuille de route secteurs émergents, PUI...), ainsi que sur les groupes de travail et les réunions du réseau de l'innovation organisées par l'AER BFC.

COTECH TT

Dans le cadre du dispositif de la Région de détection des projets à fort potentiel d'innovation dans les laboratoires de Bourgogne-Franche-Comté, ce comité technique réunit l'ensemble des partenaires académiques du transfert de technologie.

Il a pour but d'accompagner les premières étapes de leur développement technologique, en mobilisant les dispositifs de soutien régionaux ou nationaux. C'est aussi une instance de concertation et d'échanges d'informations pour interagir sur les analyses réalisées et proposer une orientation concertée vers la création d'entreprise ou le transfert vers une entreprise en Bourgogne-Franche-Comté. Cette instance se réunira environ 3 à 4 fois par an et sera co-animée par le prestataire mandaté par la Région.

COPIL PUI BFC

Le Comité de pilotage du Pôle universitaire d'Innovation (PUI) Bourgogne-Franche-Comté qui s'appuie sur les apports de Groupes de travail transverses et évolutifs, élabore le plan d'action opérationnel incluant l'affectation des moyens et son amélioration continue, coordonne les acteurs et les actions transverses et consolide l'information, notamment pour le « reporting » auprès du Comité d'orientation Stratégique (COS) et des financeurs. Il propose également le plan d'action stratégique et son évolution au COS.

LE MUR DES IMMORTELS

OUI, JE VEUX ÊTRE IMMORTELS





ANNEXES

GLOSSAIRE

INDEX

**ANNEXE 1 - LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES AUTRES
SCHEMAS ET DOCUMENTS STRATEGIQUES REGIONAUX**

ANNEXE 2 - LES MEMBRES DU COPIL SRESRI



©Ludovic Godard



GLOSSAIRE

- ANER** : Accompagnement de Nouvelles Equipes de Recherche
- BFC** : Bourgogne-Franche-Comté
- BSB** : Burgundy School of Business
- BTS** : Brevet de Technicien Supérieur
- CEA** : Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives
- CESER** : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
- CESI** : Centre des Etudes Supérieures Industrielles
- CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie
- CCT BFC** : Convention de Coordination Territoriale pour la région Bourgogne-Franche-Comté
- CGFL** : Centre Georges-François Leclerc
- CHU** : Centre Hospitalier Universitaire
- CMQ** : Campus de Métiers et des Qualifications
- CPGE** : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
- CPRDFOP** : Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et des Orientations Professionnelles
- COPIL** : COmité de PILotage
- COTECH** : Comité TECHnique
- CNRS** : Centre National de Recherche Scientifique
- CROUS** : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
- CSTI** : Culture Scientifique, Technique et Industrielle
- DECA-BFC** : Dispositif d'entrepreneuriat académique de Bourgogne-Franche-Comté
- DRES** : Direction Recherche et enseignement supérieur
- EFS** : Etablissement Français du Sang
- EIPHI** : ingénierie et innovation par les sciences physiques, les savoir-faire technologiques et l'interdisciplinarité
- ENSA** : Ecole Nationale Supérieure d'Art et de design
- EPE** : Etablissement Public Expérimental
- ESAAB** : Ecole Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne
- ESEO** : Ecole Supérieure d'Electronique de l'Ouest
- ESM** : Ecole Supérieure de Musique
- ESRI** : Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation
- ESTA** : Ecole Supérieure des Technologies et des Affaires
- ESTP** : Ecole Spéciale des Travaux Publics
- EUR** : Ecole Universitaire de Recherche
- FEDER** : Fonds Européen de DEveloppement Régional
- FRI** : Fonds Régional d'aide à l'Innovation

GS : Graduate School

HARMI : Harnessing Microbiomes for sustainable development

ICE : Itinéraire Chercheur Entrepreneur

INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement

INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

INTERREG : Coopération territoriale européenne

INTHERAPI : Innovative Therapies, Pharmaco-imaging and multimodal Imaging

ISBA : Institut Supérieur des Beaux Arts de Besançon

I-SITE : Initiative Science – Innovation – Territoires – Economie

LIPSTIC : Lipoprotéines et Santé : prévention et Traitement des maladies Inflammatoires et du Cancer

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

PAIR : Plan d'Accélération de l'Investissement Régional

PIA : Programme d'Investissements d'Avenir

PUI : Pôle Universitaire d'Innovation

RIS3 : Stratégie régionale d'innovation vers la spécialisation intelligente

RITM-BFC : Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté

SLESRI : Schémas Locaux de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

SAPS : Science Avec et Pour la Société

SFRI : Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellences

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

SRDEII : Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation

SRESRI : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

SRFSS : Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales

STVE : Schéma Territorial de la Vie Etudiante

SUPMICROTECH-ENSMM : École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques

TRANSBIO : Transition vers l'utilisation durable des ressources et la protection de la biodiversité

TT : Transfert de Technologie

UBFC : Université Bourgogne Franche-Comté

UB : Université de Bourgogne

UFC : Université de Franche-Comté

UMLP : Université Marie et Louis Pasteur

UTBM : Université de Technologie de Belfort Montbéliard

VSS : Violences Sexistes et Sexuelles



INDEX

¹ **L'enseignement supérieur** correspond à l'ensemble des études accessibles après le bac ou son équivalent

² La **recherche** se réalise au sein d'un laboratoire, lieu de travail des chercheurs qui mènent des études scientifiques dans toutes sortes de domaines. Elle a pour but de mettre en lumière de nouvelles informations ou d'en vérifier d'anciennes afin d'augmenter ou consolider les connaissances établies

³ **L'innovation** désigne ici à la fois le transfert de technologie (TT) et la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) (cf. notes 4 et 10 pour les précisions)

⁴ La **CSTI** est l'activité qui permet de partager la science avec les citoyens, pour que chacun soit à même de s'approprier et comprendre les connaissances scientifiques. Il s'agit aussi de favoriser le développement de la curiosité, de l'esprit critique et du discernement

⁵ Le **chef de filât** donne à la Région la responsabilité d'organiser les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour ce qui concerne le soutien à l'ESR

⁶ Le **CROUS BFC** : son rôle est de gérer les dossiers sociaux des étudiants : la bourse étudiante, les demandes de logement étudiant, la restauration universitaire, l'aide contre la précarité, Il améliore les conditions de vie et d'accueil de tous les étudiants au quotidien pour leur garantir les meilleures chances de réussite tout au long de leurs études

⁷ Le **CESER** : le Conseil économique, social et environnemental régional représente la société civile. Son rôle est de donner des préconisations sur les grandes orientations de politique régionale. Il participe en cela au développement du territoire

⁸ Les **organismes nationaux de recherche** : ils ont pour but de coordonner l'activité des laboratoires qui relèvent de leur périmètre d'intervention, afin d'optimiser la recherche scientifique

⁹ Le **transfert de technologie** : Activité qui consiste à transformer les résultats de la recherche en produits, procédés ou services qui pourront être mis sur le marché ou qui serviront à la société

¹⁰ **Source de l'information** : Note du 7 avril 2024 relative à l'enquête CollTerr 2023

¹¹ **LABEX** : Laboratoire d'Excellence

¹² **Lipoprotéines et Santé** : Prévention et Traitement des maladies Inflammatoires et du Cancer

¹³ **CPER** : Contrat de Plan Etat-Région qui constitue un outil de développement entre l'État et les régions, par la mise en œuvre de projets structurants. Les CPER viennent renforcer la politique d'aménagement au service de l'égalité des territoires

¹⁴ **HARMI** : projet du Programme d'Investissements D'Avenir (PIA) ExcellencES « Harnessing Microbiomes for Sustainable Development » qui vise à mieux comprendre les microbes et leurs interactions avec d'autres organismes vivants afin de mieux les utiliser pour faire face aux problématiques mondiales actuelles

¹⁵ **Fablab** : lieu ouvert au public, avec différents outils mis à disposition comme des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets

¹⁶ **Hub** : Dans le cadre du projet SAPS (Sciences Avec et Pour la Société), se compose d'une dizaine de médiatrices et médiateurs scientifiques qui connaissent bien les laboratoires de recherche de Bourgogne-Franche-Comté. Ils se tiennent à la disposition des musées et associations, médias, enseignants, compagnies de théâtre, MJC... pour faciliter le lien avec la science.

¹⁷ **Deeptech** : écosystème de startups qui changent le monde grâce à l'innovation de rupture. Les entrepreneurs deeptech mobilisent les dernières avancées de la recherche scientifique pour répondre aux enjeux de demain. Leur mission : proposer les produits qui transformeront durablement nos modes de vie

¹⁸ La **recherche clinique** vise à évaluer l'efficacité et la tolérance de nouveaux traitements sur les patients. La recherche translationnelle consiste à comprendre les mécanismes à l'origine du développement d'une pathologie. Elle implique une étroite collaboration entre des chercheurs et des cliniciens.



ANNEXE 1 - LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES AUTRES SCHEMAS ET DOCUMENTS STRATEGIQUES REGIONAUX

Le SRESRI intervient en résonance avec d'autres documents stratégiques produits et mis en œuvre par la Région.

Parmi les **politiques sous la responsabilité de la Région** et les schémas dont elles font l'objet, on peut citer dans le contexte du SRESRI :

- **L'aménagement du territoire**, soit le SRADDET « ICI 2050 » approuvé en 2020, qui adapte l'action publique aux enjeux de l'aménagement du territoire, mais aussi de l'environnement, de la mobilité, et de l'équité sociale et territoriale, parmi d'autres. Le lien avec le SRESRI se fait d'une part au niveau du programme ambitieux de construction, rénovation et extension du patrimoine immobilier universitaire qui trouve une portée également dans les contrats pluri-politiques « Territoires en action », en déclinaison du SRADDET. Le soutien régional aux projets de recherche et d'innovation structurants, c'est-à-dire réunissant diverses équipes, disciplines et territoires contribue lui aussi à l'aménagement du territoire, de même que l'attention portée à la lutte contre la précarité étudiante sur les campus de la région
- **L'innovation par la spécialisation intelligente**, soit la RIS3 2021-2027, stratégie de l'Union européenne mise en œuvre par les Régions pour soutenir la croissance et l'emploi. La démarche directement en lien avec le SRESRI vise à faire correspondre les travaux innovants des laboratoires avec des besoins des entreprises. Un certain nombre de secteurs pour lesquels la Bourgogne-Franche-Comté est compétitive en matière de recherche ont été identifiés : 1) Chaînes de valeur au service d'une alimentation durable, 2) Santé et soins individualisés et intégrés, Mobilité durable, intelligente, connectée, 4) Hydrogène pour une transition énergétique et économique, 5) Matériaux et procédés avancés, et 6) Microtechniques et systèmes intelligents
- **Le développement économique**, soit le SRDEII 2022-2028. Le volet du SRESRI qui intervient en complémentarité concerne les collaborations laboratoires – entreprises, porté de concert avec la politique régionale de développement économique. La « recherche » étant très souvent le creuset des innovations de rupture ou des secteurs émergents comme cela a été le cas pour la filière Hydrogène et biothérapies. Le volet « formation » que portent les établissements d'enseignement supérieur est également un vivier de compétences notamment pour les entreprises DeepTech¹⁷. En outre, un comité thématique de l'innovation a été mis en œuvre, qui compte parmi ses membres les acteurs régionaux de la recherche et du transfert de technologie



- **L'orientation, la formation des jeunes et des adultes, l'emploi, les compétences et la qualification professionnelle**, soit le CPRDFOP 2023-2028, engagement entre la Région, l'Etat et les partenaires sociaux. Parmi ses annexes, on trouve le **Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales** (SRFSS). Une mesure de ce schéma verra une action conduite au travers du SRESRI. Elle concerne la qualité de vie des étudiantes et étudiants de Bourgogne-Franche-Comté se formant aux métiers paramédicaux et du travail social. Une passerelle sera tissée sur cette question entre le SRESRI et le SRFSS. La question de l'orientation Schéma régional des formations post-bac et de l'accès aux études sanitaires et sociales supérieures sera également discutée avec les établissements au travers du SRESRI.

Schéma régional
des formations sanitaires
et sociales



En parallèle, la Région s'appuie sur des **FEUILLES DE ROUTE** très opérationnelles, qui matérialisent une stratégie sur laquelle la Région souhaite concentrer un effort particulier. Cela peut traiter d'un secteur prometteur en termes de débouchés. Cela peut aussi permettre de mieux faire face aux grands défis actuels. Les feuilles de route en complémentarité du SRESRI concernent :

- **La Transition énergétique**, pour anticiper une BFC qui a vocation à produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme, en particulier concernant l'efficacité énergétique des bâtiments et la production des énergies renouvelables. Le programme régional de modernisation de l'immobilier universitaire intègre de manière systématique l'amélioration de la performance énergétique. La recherche dans ce domaine est elle aussi soutenue par la Région, avec des forces vives au sein des laboratoires non seulement en matière de transition énergétique et écologique, mais aussi de lutte contre le changement climatique et de son impact sur la biodiversité
- **L'Hydrogène**, en vue d'accélérer le recours à de l'énergie produite sans émission de CO₂, par exemple dans le secteur du transport et des mobilités. D'importants travaux de recherche et d'innovation dans ce domaine sont financés en lien avec le SRESRI ainsi que l'accompagnement de start-ups innovantes. Par ailleurs, un important projet Eco-campus de réorganisation des sites d'enseignement supérieur et de recherche se réalise dans le Nord Franche - Comté, impliquant fortement la Région au titre de sa politique ESRI. Cette opération projette la Bourgogne-Franche Comté dans l'avenir avec le développement de nouvelles formations, notamment en lien avec la filière hydrogène.



- **La Santé**, en réponse à deux défis qui sont la proximité des soins et la prévention de la maladie, en parallèle d'un partenariat noué avec l'Agence régionale de santé (ARS). Le SRESRI fait valoir l'investissement fort de la Région dans la recherche et l'innovation en santé, notamment dans le domaine des biothérapies où l'interdisciplinarité de la recherche entre la santé et les sciences de l'ingénieur est un atout de notre territoire. Un programme destiné à encourager la recherche clinique et translationnelle¹⁸ est ainsi mis en œuvre qui s'adresse aux établissements de santé de Bourgogne-Franche-Comté
- **Les Biothérapies**, en lien avec la médecine personnalisée, soit le traitement avec des médicaments biologiques de maladies aujourd'hui sans solution de guérison. Cette feuille de route, adoptée en 2024, a été élaborée en étroite proximité avec la politique régionale de développement économique. Un des axes du SRESRI consiste à accompagner la recherche d'excellence, le transfert de technologie et la création de start-ups issues de la recherche. Des laboratoires de renommée internationale sont présents en Bourgogne-Franche-Comté dans ce champ qui requiert des expertises interdisciplinaires. La recherche soutenue par la Région est en outre valorisée grâce aux outils régionaux de transfert de technologie, qui permettent le passage vers la sphère hospitalière et industrielle. Un des objectifs, en s'appuyant sur le SRESRI, est de favoriser l'émergence de projets structurants pour que dans les meilleurs délais les résultats des travaux puissent bénéficier aux patients, avec la production et la mise sur le marché de traitements novateurs



La Région dispose également de leviers pour favoriser et consolider le continuum formation – recherche – innovation dans des secteurs pour lesquels la BFC possède des atouts au plan industriel. Elle déploie en effet sur son territoire, en partenariat avec l'Etat, une initiative qui prend la forme de **CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS (CMQ)**. Les CMQ ont été créés en 2013 par la loi de refondation de l'Ecole pour valoriser l'enseignement professionnel et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et des moins jeunes. Ils constituent des réseaux de partenaires économiques, institutionnels et de l'enseignement au plus proche des besoins d'un secteur d'activité d'excellence du territoire national ou régional. Ils proposent une offre de formation large et diversifiée sur le secteur. Ils rassemblent des étudiants, des apprentis ou encore des stagiaires de la formation professionnelle, avec une ouverture vers l'international, toujours en lien avec les secteurs d'avenir et de créations d'emploi.



**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS**

Il en existe 8 en Bourgogne-Franche-Comté :



Les **principaux documents cadres et stratégies portés par des opérateurs extérieurs à la Région** sont, au vu du contexte actuel :

- La **convention de coordination territoriale (CCT) BFC** qui lie les 2 projets d'Etablissements Publics Expérimentaux (EPE) créés le 1er janvier 2025 (cf. précisions dans le chapitre 4, p. 18). Elle propose une nouvelle trajectoire à l'échelle de la région autour d'actions et projets communs, alors que depuis 2015 jusqu'à fin 2024, la politique ESRI était portée par UBFC. Cette CCT a été signée par les 7 établissements historiques de la COMmunauté d'Universités et Etablissements (COMUE) UBFC et engage les organismes nationaux de recherche (ONR), afin d'affirmer leur volonté de coopérer avec l'ambition d'amener la reconnaissance du site BFC à la hauteur de son potentiel académique et scientifique. Ils décident de contribuer collectivement à la dynamique de site et positionne leur coopération sur des axes stratégiques servant « l'attractivité du site par l'excellence de la recherche et de la formation à et par la recherche ». Cette convention s'inscrit notamment dans le cadre du présent SRESRI. Elle portera sur la vie étudiante et l'engagement pour la société, la formation, la recherche et l'innovation et s'articulera avec les différentes instances de concertation régionales. Sa gouvernance fait appel à plusieurs instances partagées qui pourront être mobilisées par le SRESRI dans son pilotage ou dans sa mise en œuvre opérationnelle (comité de site, CoPil académique et CoPil plateformes)
- Le **Schéma territorial de la vie étudiante (STVE) 2024-2029** qui a pour objectif de prendre en compte les besoins et les attentes des 86 000 étudiants de Bourgogne-Franche-Comté, y compris sur les campus distants des villes universitaires principales. Le STVE est porté par UBFC, en lien étroit avec le CROUS BFC. Sa construction a associé la Région, financièrement et sur le fond. Elle s'est appuyée notamment sur la voix des étudiant·es en allant à leur rencontre sur les campus, de même qu'au travers d'un questionnaire abordant les facteurs clés de leur quotidien. La vie étudiante constitue un axe fort du SRESRI qui se déclinera en étroit lien avec le STVE. Le but visé est de répondre collectivement, dans le respect des stratégies de chacune des parties prenantes (établissements, CROUS, Etat, collectivités concernées) aux besoins des étudiantes en prenant en compte les spécificités de tous les campus qui les accueillent.





→ Le **programme d'investissements d'avenir (PIA) France 2030**, qui ambitionne de positionner la France non seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. Son champ d'intervention concerne tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation, depuis l'émergence d'une idée dans un laboratoire de recherche jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau. A l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, cela se traduit dans le cadre du SRESRI en un accompagnement de projets collaboratifs liant la

recherche à la formation ou encore à l'innovation sous toutes ses formes, c'est-à-dire tant le transfert de technologie que la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI). A titre d'exemple, les projets suivants peuvent être mentionnés, fortement accompagnés par la Région :

- ✓ Les Ecoles universitaires de recherche (EUR), pour davantage de continuité entre la formation et la recherche, associées étroitement au projet SFRI Integrate (Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence) :
 - ➔ EIPHI (ingénierie et innovation par les sciences physiques, les savoir-faire technologiques et l'interdisciplinarité)
 - ➔ TRANSBIO (transition vers l'utilisation durable des ressources et la protection de la biodiversité)
 - ➔ INTHERAPI (soins individualisés et intégrés)
 - ✓ HARMI qui étudie les populations microbiennes en lien avec des objectifs de développement durable (agriculture, environnement, santé et alimentation)
 - ✓ RITM-BFC (nouveaux cursus à l'université pour Réussir – Innover – Transformer –Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté)
 - ✓ SAPS (Science Avec et Pour la Société) dont la Région Bourgogne-Franche-Comté est partenaire et financeur aux côtés d'UBFC et du pavillon des sciences
- Le **Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) BFC** : fruit d'un appel à projets lancé par l'Etat, ces pôles permettent de renforcer le rôle des universités et établissements d'enseignement supérieur dans la structuration d'un écosystème local d'innovation performant avec les organismes nationaux de recherche, les établissements de santé, ... pour développer le réflexe d'innover derrière chaque avancée scientifique et pour faire émerger plus de projets innovants à partir des résultats de la recherche au sein des laboratoires. Il s'agit-là d'un objectif partagé avec la Région qui propose plusieurs modes d'intervention destinés à l'identification et à la maturation de projets de recherche à fort potentiel innovant, de même qu'à la coopération entre des laboratoires et des entreprises ou encore à la création d'une entreprise innovante en s'appuyant sur la recherche
- Les **stratégies locales d'ESR portées par les collectivités avec un campus**, et sur lesquelles la Région s'appuie pour tenir compte des particularités des territoires tout en menant son action à l'échelle de toute la région.



ANNEXE 2 - LES MEMBRES DU COPIL SRESRI

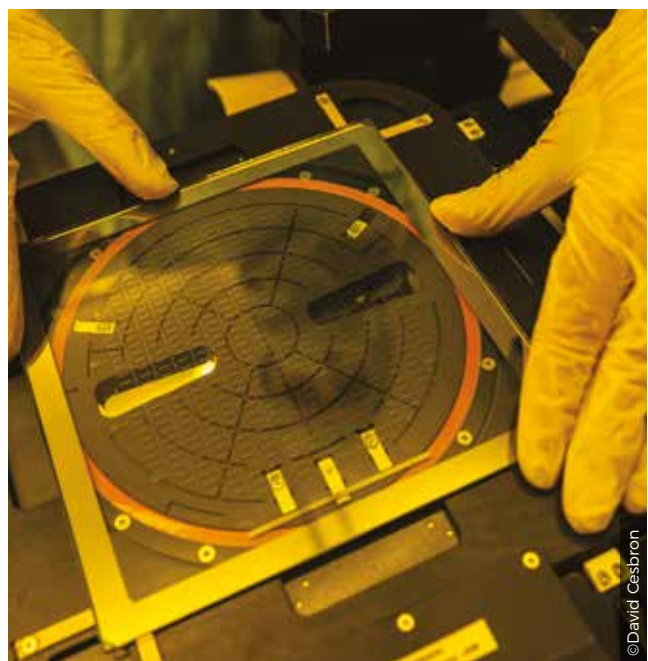
INSTITUTION	FONCTION
ÉTAT	
Rectorat	Recteur/trice
Rectorat	Secrétaire général/e de région académique
DRARI	Délégué/e régional/e
ÉTABLISSEMENT ESR	
uMLP	Président/e
uB Europe	Président/e
Institut Agro Dijon	Directeur/trice général/e
SUPMICROTECH-ENSM	Directeur/trice
BSB	Directeur/trice
UTBM	Directeur/trice
Arts et métiers campus de Cluny	Directeur/trice
ORGANISMES DE RECHERCHE NATIONAUX AVEC UNE ACTIVITÉ DE RECHERCHE EN BFC	
INRAE	Président/e du centre BFC
CNRS	Délégué/e Centre-Est
INSERM	Délégué/e régional/e

INSTITUTION	FONCTION
VALORISATION DE LA RECHERCHE	
FC'INNOV	Président/e
SAYENS	Président/e
DECA-BFC	Président/e
Vitagora	Directeur/trice général/e
Véhicule du futur	Directeur/trice général/e
Microtechniques	Directeur/trice général/e
Nuclear Valley	Directeur/trice général/e
Plastipolis	Directeur/trice général/e
INFRA@2050	Directeur/trice général/e
CCSTI BFC Le Pavillon des Sciences	Directeur/trice
CEA de Valduc	Directeur/trice de site
VIE ÉTUDIANTE	
CROUS BFC	Directeur/trice général/e

INSTITUTION	FONCTION
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ	
CHU Dijon	Directeur/trice
CHU Besançon	Directeur/trice
CGFL	Directeur/trice
EFS BFC	Directeur/trice

INSTITUTION	FONCTION
COLLECTIVITÉS	
Dijon Métropole	Elu/e/s en charge de l'ESRI
Grand Besançon Métropole	
Communauté d'Agglomération Grand Belfort	
Pays de Montbéliard Agglomération	
Communauté Urbaine du Creusot-Monceau	
Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	
Le Grand Chalon	
Maconnais Beaujolais Agglomération	
Espace Communautaire Lons Agglomération	
Communauté d'Agglomération de Nevers	
Communauté de Communes du Clunisois	
Communauté d'Agglomération de Vesoul	
Grand Dole	

CESER DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	
Président/e	
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	
Vice-président/e en charge de l'ESRI	
Directeur/trice général/e adjoint/e du Pôle « Education et vivre ensemble »	
Directeur/trice de la Direction Recherche et enseignement supérieur	
Directeur/trice adjoint/e de la Direction Recherche et enseignement supérieur	
Chef/fes de service de la Direction Recherche et enseignement supérieur	



Ma Région | *avancer, partager*

bourgognefranchecomte.fr



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Crédits réalisation, conception : Région Bourgogne-Franche-Comté – Crédits photo : ©Freepik, ©Pexels, ©Shutterstock, ©David Cesbron, ©Ludovic Godard, ©Vincent Arbelet, ©Nino Scherer, ©Manon Nevers, ©Corinne Vassele, ©Maud Humbert, ©Océane Lavoustet – Crédits mise en page : ©Goldfish Concept